

10 ANS DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE À LASALLE

BILAN DES 10 ANS
DE LA RUI
AIRLIE-BAYNE



Table de développement
social de LaSalle



Table des matières

RESUMÉ	4
INTRODUCTION	5
Au sujet du document que vous vous apprêtez à lire	6
UN DIAGNOSTIC QUI APPELLE À L'ACTION	8
<i>Le sentiment d'abandon</i>	14
<i>L'aménagement du territoire</i>	15
<i>L'offre de biens et services</i>	16
<i>Les conditions de logement</i>	16
<i>Le sentiment d'insécurité</i>	17
<i>Le chômage, l'inactivité et l'accès à l'emploi</i>	18
<i>Le besoin de ressources communautaires adaptées</i>	19
SOMMAIRE PAR ANNÉE	20
2010.....	20
2011.....	23
2012.....	26
2013.....	29
2014.....	33
2015.....	37
2016.....	41
2017.....	45
2018.....	48

2019.....	51
2020.....	54

RETOUR SUR LES RÉALISATIONS DE LA RUI.....56

Un quartier riche de ses multiples perspectives 56

Une communauté optimiste et critique 58

 Perception des faits saillants de la RUI..... 58

 Une RUI bien imparfaite..... 59

 Une perception des résultats et des priorités qui divise 60

 Une gouvernance à améliorer..... 61

Quel diagnostic pour 2021 ? 62

 Comparaison avec le diagnostic de 2009 62

Le sentiment d'abandon.....62

L'aménagement du territoire63

L'offre de biens et services.....66

Les conditions de logement.....67

Le sentiment d'insécurité69

Le chômage, l'inactivité et l'accès à l'emploi70

Le besoin de ressources communautaires adaptées.....70

Quelques constats après une longue route 72

 Un bien petit rhizome en guise de racines 72

 Une stratégie qui change au gré du roulement de personnel..... 73

 La nécessité de se regrouper autour d'une stratégie simple et comprise par tous..... 74

 Revitaliser un lieu, agir sur un territoire et être actif dans l'espace d'influence de la RUI..... 76

QUEL AVENIR POUR LA RUI?78

Resumé

Depuis 2009, le projet de revitalisation urbaine intégrée s'opère dans le secteur Airlie-Bayne à LaSalle. Ce document présente d'abord un bilan synthèse des dix années d'opération du projet afin de faire un portrait d'ensemble. Ensuite, il présente une analyse des réalisations accomplies et de la concertation des acteurs, ainsi qu'une comparaison de la situation actuelle et celle décrite au démarrage du projet. Finalement, le texte propose une série de conclusions et les perspectives de l'équipe quant au projet de la RUI.





Introduction

En novembre 2008, la Table de développement social de LaSalle (TDS) recevait de l'arrondissement de LaSalle le mandat de coordonner la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) du secteur Airlie-Bayne. La première phase consistait à mettre sur pied d'un comité de revitalisation local, formé des partenaires institutionnels et communautaires du milieu, ainsi que des citoyens du secteur, et en l'élaboration d'un diagnostic du quartier et d'un plan d'intervention.

Soucieuse de transposer ses valeurs de partenariat, de démocratie et de participation citoyenne, la Table a misé sur le consensus qui s'imposait autour de l'urgence d'agir dans ce quartier aux lourdes problématiques. Elle a ainsi cherché à rassembler l'ensemble des acteurs au sein du

Comité de revitalisation Airlie (CRA) et susciter la mobilisation des citoyens autour des enjeux prioritaires. L'ensemble des partenaires réunis ont défini une vision globale de la revitalisation de ce quartier et ont affirmé la volonté de mettre en œuvre un Plan d'intervention sur 10 ans. C'est sur ce dernier que s'appuient les efforts mis en œuvre au cours des dernières années afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier.

Dix ans après le début de la démarche, beaucoup a été fait et le plan d'action ainsi que la démarche des RUI montréalaises arrivent à sa fin. Le présent bilan fait état des divers travaux et projets réalisés au cours du projet de la RUI Airlie-Bayne. Les dernières années ont été marquées par une démarche de redressement de la



mission de la RUI afin de se concentrer sur des projets structurants. L'équipe de la RUI et les partenaires ont travaillé de manière soutenue sur des projets à fort impact dans la communauté. Plusieurs belles initiatives et réussites ont ainsi amélioré la qualité de vie des personnes qui résident dans le quartier.

Il est important de noter que la réalisation des actions relatives à la démarche de revitalisation du quartier Airlie-Bayne ne pourrait être possible sans l'apport financier de divers bailleurs de fonds, dont la Ville de Montréal avec le programme de

revitalisation urbaine intégrée, mais aussi grâce au financement conjoint du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale et de la Ville de Montréal, du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), ainsi que de l'arrondissement de LaSalle.

Le projet de la RUI Airlie-Bayne n'aurait également pas été possible sans la mobilisation et la participation citoyenne ainsi que celle de tous les organismes du quartier ayant travaillé ensemble à l'amélioration de la qualité de la population du quartier.

Au sujet du document que vous vous apprêtez à lire

Le bilan des dix ans de la RUI Airlie-Bayne s'adresse à toute personne qui souhaite comprendre l'état de la situation du projet de la RUI Airlie-Bayne à la veille de l'année 2022. Nous vous proposons donc une lecture en deux temps.

Dans un premier temps, nous vous présentons un parcours des dix dernières années de la RUI en résumant le diagnostic produit en 2009 et ensuite le bilan des activités année par année. Cet exercice, qui sert de mise en contexte, repose sur une lecture des documents de bilan de la RUI qui sont disponibles. Il faut donc comprendre que notre démarche est donc le reflet des nombreux mouvements au sein de l'équipe de la RUI ainsi que des changements dans la forme et le fond de la documentation.

Il s'agit également d'un exercice de synthèse et en ce sens il nous apparaît nécessaire de souligner que ce bilan est notre compréhension et

notre synthèse des documents disponibles. Du même souffle, nous reconnaissons que notre travail passe malheureusement sous silence un nombre incalculable de mémoires, de journées de travail et de projets réalisés dans la RUI qui n'ont pas été consignés dans la documentation pour la postérité. De la même façon, il est possible que certaines réalisations ont été résumées de manière très succincte et qu'il serait possible d'en dire davantage. Dans les deux cas de figure, il nous était donc impossible d'en rendre compte et nous en sommes profondément désolés.

Il nous semble également important de souligner que nous tentons ici d'être le relais de la parole, des réflexions et des souvenirs d'autrui. Par conséquent, certaines idées formulées ou comptes-rendus d'événements ne sont donc pas nécessairement présentés tels que nous l'aurions souhaité. Certains détails peuvent parfois manquer, des réflexions peuvent paraître

incomplètes ou mériteraient à notre avis d'être plus élaborées. Il est donc possible que certaines personnes trouvent certains passages incomplets ou encore que certains passages ne soient pas nécessairement fluides ou cohérents.

Dans un second temps, nous proposons une analyse de la situation telle qu'elle se présente à nos yeux en 2021. Nous vous présenterons d'abord les résultats d'une consultation menée auprès des organismes impliqués dans le projet de la RUI ainsi qu'une comparaison du contexte

de 2021 à celui décrit en 2009 dans le diagnostic territorial à l'origine de la RUI. Nous effectuerons finalement quelques constats sur la situation dans laquelle se retrouve le projet de RUI Airlie-Bayne avant de proposer certaines pistes d'intervention à la communauté pour l'avenir.

Bonne lecture.

Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Agora - 2019





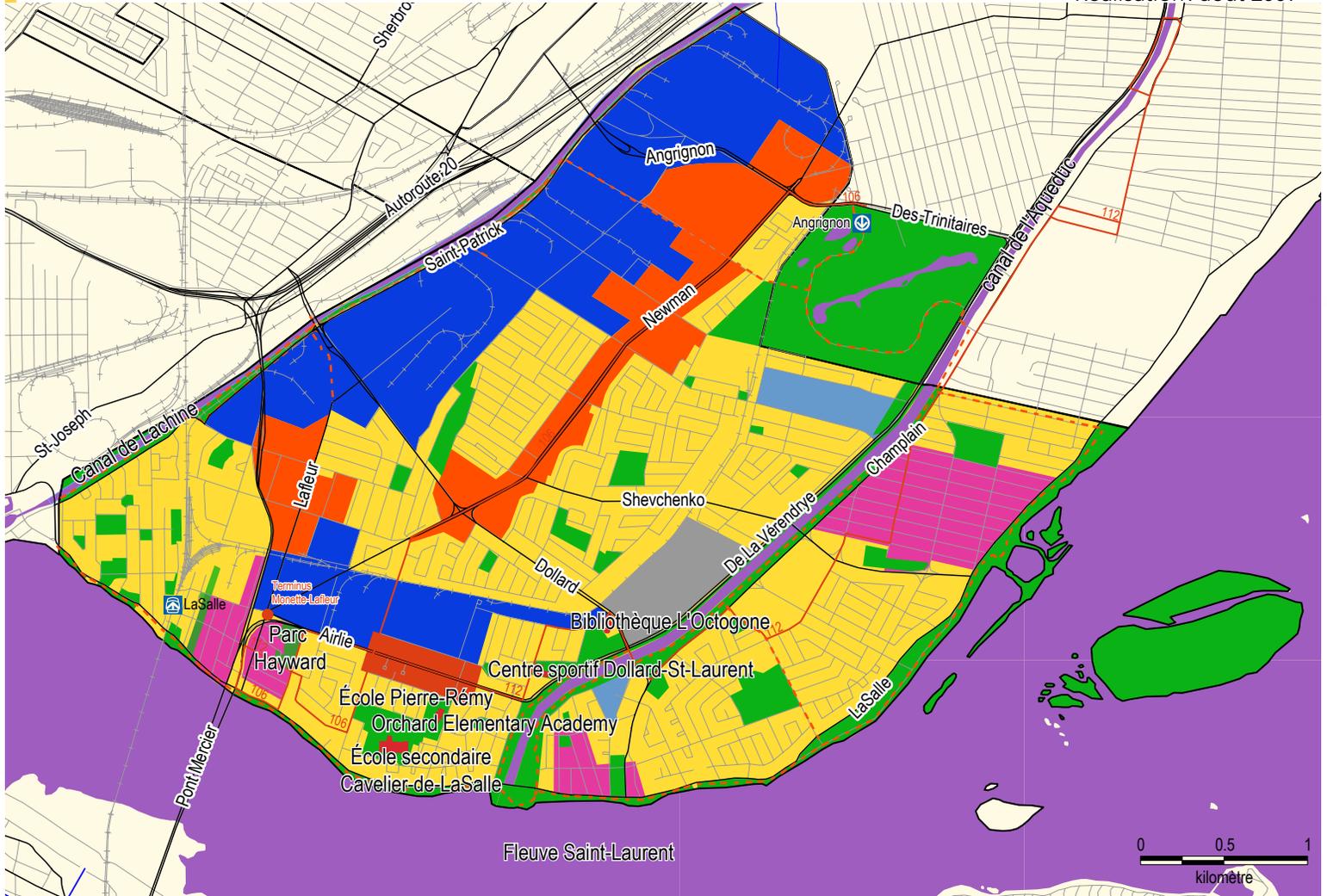
Un diagnostic qui appelle à l'action

Le 29 septembre 2009, la Table de développement social de LaSalle publie en collaboration avec l'organisme Convercité, un diagnostic lié au projet de revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le secteur situé dans le quadrilatère constitué des rues Airlie, Bayne, 80e Avenue et 90e Avenue dans l'arrondissement LaSalle à Montréal.

Carte 1 : Milieu d'insertion du secteur Airlie-Bayne
 Source : Convercité, Diagnostic de 2009



Réalisation : août 2009



Milieu d'insertion du secteur Airlie/Bayne

■ Secteur RUI (Airlie/Bayne)

Affectation du sol

■ Usage résidentiel

■ Usage mixte

■ Usage d'emplois

■ Grand équipement institutionnel

■ Espaces verts

■ Infrastructure publique

Patrimoine bâti

■ Secteur patrimonial de valeur intéressante

--- Pistes cyclables

--- Lignes de bus

Carte 2: Caractéristiques Microgéographiques du secteur Airlie-Bayne
 Source: Convercity, Diagnostic de 2009



Réalisation: août 2009



Caractéristiques Microgéographiques du secteur Airlie-Bayne

Résidentiel

-  Maisons individuelles
-  Duplex
-  Blocs appartements
-  Anciennes piscines extérieures remblayées

Activités industrielles

-  Bâtiments industriels

Activités communautaires

-  Organisme communautaire

Activités commerciales

-  Garage mécanique
-  Dépanneur
-  Épicerie
-  Garderie
-  Pharmacie
-  Restaurant/bar
-  Salon de coiffure

Vacants

-  Locaux vacants
-  Terrains vacants

Cet exercice mènera à la production d'un plan d'intervention à l'origine de la création de la RUI Airlie-Bayne. Il présente également les intentions derrière le projet qui vise ainsi à « *améliorer globalement les conditions sociales et économiques d'un secteur précis* ».

Pour y arriver, on prévoit intervenir par différentes actions qui auront pour effet de :

- *Développer une offre de services plus complète et mieux adaptée aux besoins des citoyens du secteur ;*
- *Améliorer le milieu physique (logements, aménagement urbain, équipements collectifs, espaces verts, etc.) ;*
- *Encourager le dynamisme local et la participation des citoyens et des acteurs du milieu ;*
- *Améliorer la sécurité et raffermir le sentiment de sécurité des citoyens ;*
- *Réduire les impacts des problèmes sociaux ;*
- *Favoriser une cohabitation harmonieuse des citoyens ;*
- *Encourager l'innovation dans les façons de faire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.*

Il fournit ensuite un contexte historique et une analyse géographique sur plusieurs échelles extrêmement utile et intéressante de l'occupation du territoire de LaSalle. Cette mise en contexte permet de bien situer la RUI dans sa territorialité et d'expliquer le contexte d'intervention du projet.

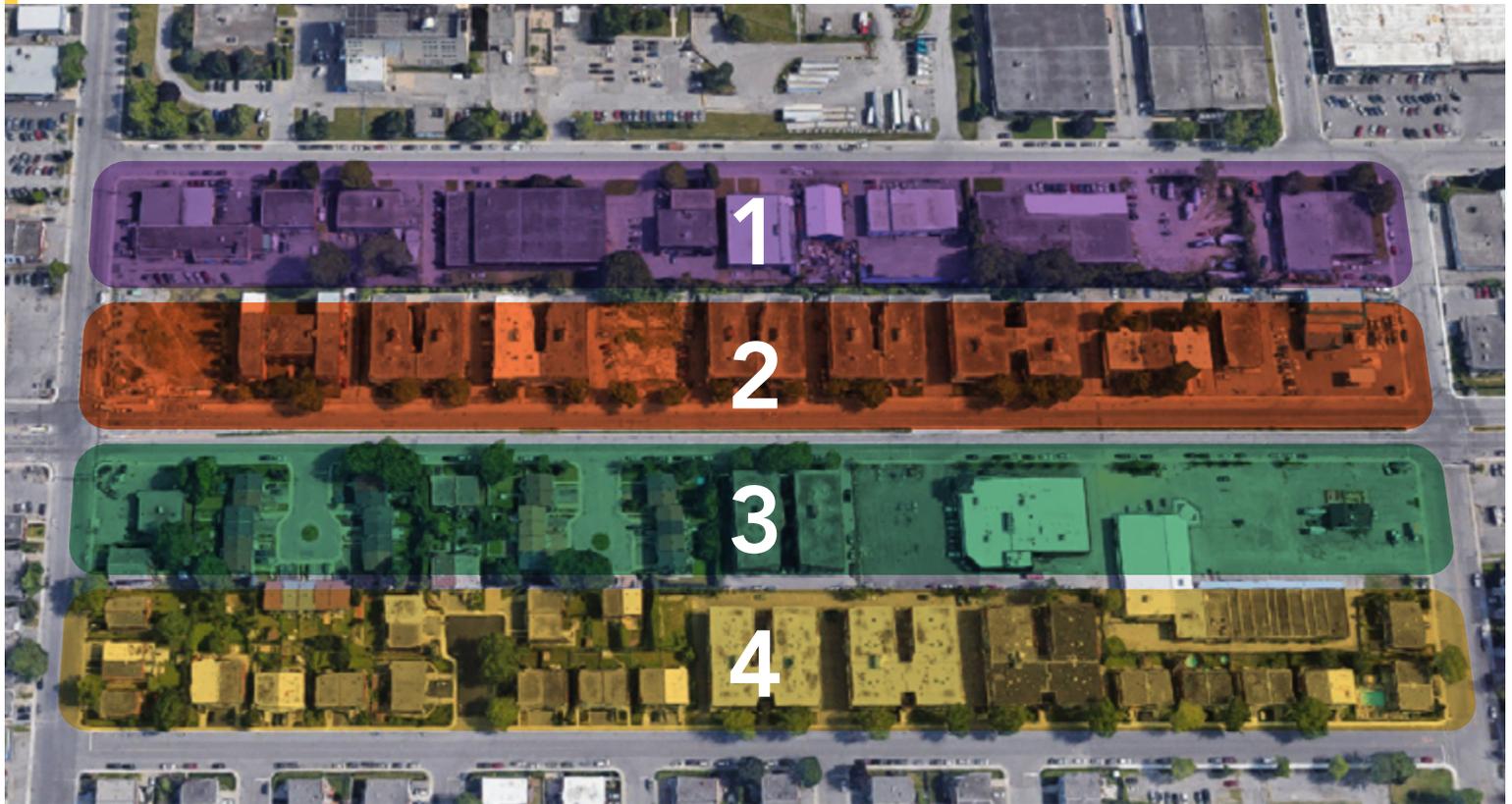
En résumé, on y décrit un quartier apparu dans la 2^e moitié du 20^e siècle qui est enclavé entre différents axes de transport lourd ou automobile, d'une zone industrielle et des voies d'eau. Bien qu'il jouisse d'une localisation avantageuse dans son accès aux axes de transport, le quartier est plutôt mal desservi par les services de transport collectif en plus d'être difficile pour les déplacements piétonniers.

Le diagnostic propose ensuite une division en 4 zones correspondant aux 4 versants de rues de la RUI ainsi qu'aux usages en vigueur à ce moment. Chacune de ces zones est documentée à l'aide de photographies.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne,
Marche exploratoire - 2018

Carte 3: Caractéristiques Microgéographiques du secteur Airlie-Bayne/Secteurs observés
Source: Convergence, Diagnostic de 2009



Caractéristiques microgéographiques du quartier Airlie/Bayne Visite terrain du quartier

Zones observées:

- 1. Zone industrielle au sud de la rue Boivin
- 2. Zone résidentielle au nord de la rue Airlie
- 3. Zone mixte au sud de la rue Airlie
- 4. Zone résidentielle au nord de la rue Bayne

La première zone correspond donc au versant sud de la rue Boivin, et l'on y décrit un usage industriel léger et commercial. Aucun lot n'est vacant et différents commerces y sont établis (garage, Sparta Pewter Inc., Pearless, etc.) et quelques espaces des terrains sont laissés en

friche et des arbres matures y sont présents offrant de l'ombrage et verdure. Les immeubles sont également plutôt bien entretenus. La séparation entre la zone 1 et 2 est assurée par une clôture, parfois rehaussée de fils barbelés.



La seconde zone correspond au versant nord de la rue Airlie et l'on y décrit un usage principalement résidentiel. On y retrouve un vaste lot commercial vacant en friche au coin de la 90e Avenue et de la rue Airlie ainsi qu'une portion commerciale à l'intersection de la 80e avenue et d'Airlie. Tous les immeubles à logement sont des conciergeries de 3 étages et d'un ½ sous-sol et, à l'exception de l'immeuble adjacent au lot vacant, « l'état des balcons et des fenestrations témoigne d'une détérioration du bâti. » Ces immeubles ne sont donc pas bien entretenus et les cours asphaltés servent au stationnement. On y retrouve parfois des carcasses de voitures, des graffitis, détritiques, etc. Notons la présence d'un petit marché d'alimentation.

La troisième zone correspond au versant sud de la rue Airlie et l'on y décrit un usage mixte, résidentiel à l'ouest et commercial à l'est. Le secteur commercial consiste en un centre d'achat de petite taille, un espace de stationnement d'une grandeur disproportionnée, sept petits locaux commerciaux, dont un local alors occupé par la TDS. Un important local commercial ayant logé une épicerie est vacant. Autrement, on y retrouve aussi un dépanneur. La séparation entre la zone 3 et 4 est assurée par une série d'espaces non visibles depuis la rue, mal entretenus, peu sécurisants et de clôtures rouillées. Le secteur résidentiel pour sa part est également composé de quelques conciergeries, mais surtout de duplex de 2 étages et ½ sous-sol et quelques maisons individuelles en rangées. On y fait l'hypothèse que les occupants sont propriétaires résidents et l'on décrit les lieux comme soignés, clos et plus intimes.

La quatrième zone correspond au versant nord de la rue Bayne et l'on y décrit également un usage résidentiel. À l'instar de la zone 3, on décrit un territoire divisé en 2 sous-zones. Dans la première, l'on retrouve des duplex bien entretenus, soignés et embellis par des aménagements paysagers. La seconde sous-zone consiste en une série de conciergeries semblables à celles de la rue Airlie, mais on juge qu'elles sont un peu mieux entretenues. Ces dernières sont adjacentes au centre commercial de la zone 3. Les cours servent principalement au stationnement et sont asphaltées.

Le diagnostic présente ensuite un portrait assez détaillé de la population de l'arrondissement et celle du secteur visé à l'époque¹. En résumé, on y apprend qu'en 2006 :

- La population de la RUI en 2006 était de près de 1400 résidents relativement jeunes (âge moyen 35,6 ans) ;
- On comptait 671 ménages, dont 255 sont des personnes seules ;
- Sur les 356 familles du secteur, 35 % sont monoparentales et le nombre était alors en hausse ;
- Plus de la moitié des locataires consacraient plus de 30 % de leurs revenus à leur logement ;

¹ Notre paragraphe est un résumé des principaux faits saillants de la description proposée, nous vous invitons fortement à consulter le document d'origine afin de rendre entièrement justice à la complexité du portrait socio-démographique qui y est présenté.

- Le taux de diplomation de la population du secteur était semblable à celle du reste de l'arrondissement;
- Le secteur était très multiculturel puisque :
 - 11 % des ménages étaient issus de l'immigration récente;
 - 58 % de la population était immigrante ou de résidents non-permanent;
 - De ce nombre, 57 % étaient arrivés au Canada après l'année 2000;
 - Près de quarante langues sont parlées² dans le quartier et la maîtrise du français ou de l'anglais demeure un enjeu.
- Le taux de chômage y était supérieur de trois fois à celui de l'arrondissement;
- Près de 52 % de la population du secteur vivait sous le seuil de faible revenu et l'ensemble des indicateurs liés au revenu étaient plus faibles en comparaison à l'arrondissement;
- On y comptait 667 logements, parmi lesquels 126 sont occupés par leur propriétaire;
- Comparés à l'arrondissement et le reste de la ville de Montréal, ces logements étaient plus denses, âgés et le besoin de rénovations majeures était plus fréquent;

- La densité résidentielle, elle était deux fois plus élevée que pour l'arrondissement, et trois fois plus qu'à Montréal;
- La population de locataires est très mobile, près du tiers des locataires avait changé de logement dans la dernière année, ce qui correspondait au double de la même donnée pour LaSalle la même année.

La présence d'acteurs du milieu communautaire était également évaluée comme faible dans le quartier. Les organismes actifs étant souvent situés loin du territoire et seulement cinq organismes sont à distance de marche du quartier (Échange de services, Héritage Laurentien, La Bicoque et CJE/Destination Travail).

Le diagnostic de 2009 identifiait ensuite une série de sept problématiques exprimées par les acteurs du milieu.

Le sentiment d'abandon

Les intervenants décrivaient que le quartier était dans un état de désolation et qu'il avait « *bien triste mine* » avec les immeubles en mauvais état ou vacants, les commerces fermés et les terrains vacants. L'absence d'espaces verts ajoute à cet état de désolation qui contribue à un sentiment que le quartier est en déclin ou à l'abandon. Ce sentiment, on le déduit, mine la capacité ou l'envie de citoyens de se mobiliser.

2 La figure 16 du diagnostic de 2009 indique que les principales langues maternelles parlées dans le secteur de la RUI en 2006 étaient l'anglais (25 %), le français (19 %), l'italien (7 %), l'arabe (7 %), l'espagnol (6 %), le bulgare (3 %), le roumain (2 %), le bosniaque (2 %), le polonais (1 %) et 28 % pour la catégorie autres.

L'aménagement du territoire

Cohabitation des fonctions résidentielle et industrielle

Il est décrit que la situation d'enclavement du quartier est particulière et crée un isolement par rapport au reste du tissu urbain. Ainsi, au nord, la limite territoriale avec le secteur industriel par des terrains vacants et inoccupés, alors qu'au sud ce sont les disparités socio-économiques qui marquent la limite.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Fête de quartier - 2019

Un espace de transit

Les infrastructures de transport occupaient également une place majeure dans le quartier, mais également à l'échelle régionale où il s'agit d'un carrefour dans le réseau autoroutier de la métropole. L'absence d'égard dans l'aménagement pour les transports actifs, pour le mobilier urbain et dans la beauté des lieux renforçait

la perception que le quartier était « *plus un espace de transit qu'un lieu d'ancrage* ». Les infrastructures ajoutaient aussi au sentiment d'insécurité par le peu de place laissé aux autres usagers de la route. Elles participaient en plus à la division du quartier.

Malgré la présence de transport collectif par autobus, l'accès aux services alimentaires de base était jugé « *pénibles* » et les difficultés liées au transport entravaient « *le recrutement de clientèle et des bénévoles*. »

Un aménagement commercial désuet

Sur le territoire de la RUI, les nombreux locaux vacants, les terrains en friche et la vaste présence d'espaces de stationnement contribuaient à l'image désolante du quartier mentionnée précédemment. Pourtant, le manque de terrain dans l'arrondissement, la localisation et les infrastructures présentes constituent une opportunité de développement résidentiel ou commercial dans le secteur.

Différentes pistes étaient proposées telles que la réduction des espaces de stationnement, le remplacement des grillages endommagés qui obstruent la circulation piétonne, l'ajout d'aménagements paysagers pour protéger les piétons contre les éléments et agrémenter l'usage par les piétons des espaces publics. On déplorait également le manque d'espace de socialisation qui était alors limité à une vieille table de bois très endommagée et entourée de débris.

Des espaces publics et collectifs sous-valorisés

Les intervenants décrivaient des cours d'asphaltes détériorées et mal entretenues qui servaient de stationnement où se multipliaient les carcasses de voitures abandonnées. Ces espaces pourraient être

utilisés pour développer des stationnements verts ou même « *des vergers communautaires* ».

Le manque d'espaces de jeux sécuritaires pour les enfants les contraignait à jouer à l'intérieur de leur logement. Cela affectait le bien-être des familles qui y voyaient une forme d'interdiction « *de jouer à l'intérieur, ni aux alentours du bloc* ». Les alternatives étant trop loin, ces derniers s'amusaient tant bien que mal dans des espaces restreints, exigus, souvent insalubres et non sécuritaires. Cela participait également à alimenter une crainte du monde extérieur qui était perçu comme « *dangereux* ».

L'offre de biens et services

Un manque de commerces alimentaires

La fermeture de l'épicerie du quartier est considérée à l'époque comme une expérience traumatisante qui marque le déclin irréfutable du quartier. Elle exacerbait les problèmes d'accès à des aliments frais et bons marchés. Les quelques restaurants présents servaient essentiellement une clientèle de passage dans le quartier et n'étaient pas bon marché.

La question de la sécurité alimentaire constituait une priorité absolue aux yeux des acteurs du milieu. Plusieurs axes d'intervention sont identifiés; le manque d'offre alimentaire, les problèmes de malnutrition chez les jeunes, la méconnaissance des jeunes par rapport aux fruits et légumes. De plus, la problématique contribuait à exacerber le problème du vol à l'étalage dans certains commerces. L'ouverture d'un restaurant communautaire était donc souhaitée.

Une absence d'espaces de jeu et de socialisation

Tel que décrit précédemment, le manque d'espaces de socialisation et de jeux était criant en 2009. Les parcs présents n'offraient pas d'espaces de jeu ou étaient trop loin pour les familles du secteur et les familles étaient limitées à leur logement pour ce type d'usages.

On proposait l'hypothèse que les femmes et les jeunes étaient principalement affectés par cette problématique. L'absence limitant les capacités de « *connaître les voisins* » et contribuant à l'isolement ainsi qu'à l'insécurité du quartier.

Les seuls espaces présents étaient un bar et un dépanneur tous deux identifiés comme des « *débites de boisson* ». On indique que le quartier manquait d'espace de rencontre, surtout pour les nouveaux arrivants qui pourraient y échanger sur leur expérience, se construire un réseau social et « *échanger des tuyaux* ». Cela aurait également favorisé la création d'un réseau d'entraide local pour les familles et de renforcer les liens entre les personnes vivant dans le quartier.

Les conditions de logement

Le quartier ayant été construit dans la 1^{re} moitié des années 60, le demi-siècle de plusieurs immeubles était visible en 2009. Le diagnostic avance que les nombreuses vagues d'immigration ont constitué une population très diverse qui « *engendre parfois des problèmes de compréhension entre les différentes cultures, voire une impression "d'envahissement" ressentie par certains membres de la société d'accueil, en raison de modes de vie différents: musique forte, bruit, etc.* ». La combinaison entre l'état de dégradation du quartier et son caractère multiethnique

contribuait, selon l'avis des auteurs, à une mauvaise image du quartier.

De nombreux problèmes étaient connus dans les immeubles locatifs du secteur. Des visites effectuées avaient permis de constater de nombreux problèmes :

- *Moisissures ;*
- *Escaliers mal éclairés, issues de secours absentes, infraction du code du bâtiment ;*
- *Mauvaise insonorisation des logements, trous dans les murs, mauvais état des portes et fenêtres ;*
- *Parasites (punaises de lit, coquerelles, rats) ;*
- *Problèmes d'odeurs désagréables (urine, drogue) ;*
- *Garages convertis en logements ;*
- *Carcasses de voitures abandonnées et commerce de pièces d'automobiles illégal ;*
- *Accumulation d'ordures et détritrus, de neige en hiver ;*
- *Mauvais état des boîtes aux lettres et façade des immeubles ;*
- *Activités illégales, principalement dans les sous-sols (prostitution, vente/consommation de drogue ;*
- *Harcèlement et incivilités auprès de locataires (taxage, menaces, quête et sollicitation).*

Nombre de locataires s'inquiétaient également des hausses de loyer possible en 2009. Certains locataires étaient sur des listes d'attente pour du logement social qui tarde à être accessible. Un état de méconnaissance des droits des locataires facilitait que beaucoup de situations abusives perduraient. Également, une crainte de représailles régnait chez une partie des locataires qui craignaient alors de porter plainte parce qu'ils avaient des retards de paiement, que leur situation de résidence était précaire (ou perçue comme telle) ou parce qu'ils avaient d'autres problèmes sociofamiliaux qu'ils craignaient de voir utiliser contre eux s'ils portaient plainte. D'autres étaient simplement méfiants à l'égard du système.

Des programmes de subventions étaient offerts aux propriétaires afin d'effectuer des rénovations. Cinq immeubles avaient profité des subventions et effectuaient des travaux.

Le sentiment d'insécurité

Le document de diagnostic présente une longue explication sur la notion de sentiment de sécurité. En résumé, il s'agit d'un sujet qui appelle à la nuance et à des définitions de concepts précis. Il existe ainsi une différence importante entre la notion de sentiment de sécurité, qui repose beaucoup sur la perception subjective du risque et la présence avérée et documentée de la criminalité. Mentionnons au passage que la documentation de la criminalité est un sujet des plus complexes au plan méthodologique en raison de sa nature même.

Les entrevues réalisées avec les différents acteurs du milieu mènent à conclure que le sentiment de sécurité dans le quartier était un problème. Il tirait sa source :

- De la suspicion que des activités illégales se déroulent à l'abri des regards;
- Des jeunes qui s'attourent dans différents espaces du quartier qui ne sont pas dédiés à ces attroupements;
- Du trafic de drogue;
- de la vitesse de la circulation de transit;
- De l'état de délabrement du quartier;
- Du sentiment d'abandon général du quartier de la part des institutions.

Toutefois, la documentation produite par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) indiquait que la situation observée semblait s'améliorer auprès de la population et que les différentes statistiques observées laissent croire que le quartier n'était pas surreprésenté dans l'arrondissement ou la ville de Montréal. En d'autres mots, il n'y avait pas plus de criminalité documentée dans le secteur qu'ailleurs en ville. Ces derniers s'inquiétaient notamment du phénomène de « *criminalité sans plaignants* » ou la criminalité s'installe en raison du manque de « *préoccupation* » ou de plaintes de la population. Il était donc perçu comme important de construire une relation de confiance entre la population et le service de police.

Le chômage, l'inactivité et l'accès à l'emploi

Le problème du chômage était perçu comme une problématique majeure du quartier avec un

taux de chômage avoisinant alors les 25 % alors que les données comparables pour le reste de la ville et de l'arrondissement étaient de 8 % à 9 %. Il y avait donc un écart important qui ne s'expliquait pas par un manque de formation puisque, comme cela a été mentionné précédemment, le taux de scolarité était légèrement plus élevé que dans le reste de la ville.

Le problème semblait particulièrement atteindre les mères monoparentales en raison de l'absence de services de garde disponibles et à proximité. De plus, la population immigrante était elle aussi plus encline à être victime du chômage, même si ce problème était perçu comme un « *état transitoire* » au sein de la population immigrante.

La déception, le découragement et l'isolement causées par la difficulté à trouver du travail menaient plusieurs à quitter le quartier. Ces personnes immigrantes ayant des ambitions, des projets et souhaitant voir leurs capacités reconnues et, elles ne percevaient alors pas que le quartier était un terreau propice à ceux-ci. Le comité citoyen conseillait qu'une aide au démarrage d'entreprise soit mise en place ainsi qu'une aide à la formation d'entreprises autonomes afin de créer notamment des coopératives de travail.

Une offre d'aide à la recherche d'emploi qui s'adresse aux jeunes et aux populations issues de l'immigration existait dans le quartier, elle n'était toutefois pas jugée particulièrement accessible ni adaptée aux besoins de la population du secteur. On notait également une très faible présence d'entreprise d'économie sociale ou d'insertion dans le territoire de LaSalle. Cela posait autant un défi en matière d'employabilité qu'en matière de services offerts (friperie, alimentation, etc.)

Le besoin de ressources communautaires adaptées

Une population multiethnique et à faible revenu

Comme cela a été mentionné, le quartier est multiethnique et l'on y parlait près de 40 langues différentes. Seulement 20 % de la population avait le français comme langue maternelle. Il s'agissait d'un défi qui pourrait devenir un atout pour le quartier selon les intervenants puisque plusieurs résidents sont polyglottes.

Toutefois, les revenus des ménages étant très faibles dans le quartier, il était jugé important de renforcer l'offre de services communautaires dans le quartier. Notamment l'offre pour les populations ayant un statut d'immigration précaire qui n'ont pas nécessairement accès à tous les services, les services de garde ou CPE notamment.

Les créneaux de services évoqués

Des intervenants suggéraient d'établir « *un point de service polyvalent dans le quartier* » afin d'accompagner l'arrivée des nouveaux résidents afin de faciliter leur intégration. Ainsi, il serait possible de les informer de leurs droits et leur fournir une série de services (légaux, traduction, etc.) afin de les référer aux organismes présents dans le quartier.

La hausse de l'offre de service lié aux familles était également proposée, ainsi on favorisait l'ouverture de services de friperie, d'une banque alimentaire, l'accès à des meubles et à une ludothèque. L'offre de services de loisir, principalement pour les enfants, était jugée importante, particulièrement en hiver.

Les moyens suggérés

Le premier moyen identifié était de consolider le tissu communautaire de LaSalle qui est considéré comme « *encore neuf et restreint et la concertation entre organismes y est relativement limitée* ». On souhaitait ainsi créer un projet commun au sein de la communauté. Il était également proposé que ce projet soit lié à l'économie sociale pour « *attirer les jeunes entrepreneurs* ».

Il était également suggéré de miser sur une stratégie d'empowerment qui tournerait autour de l'action du comité citoyen de la RUI. À terme, on souhaitait que les citoyens prennent le relais des organismes et de la ville quant au leadership et l'orientation du projet.

Finalement, on soulignait que les organismes qui collaboraient ne disposaient ni des moyens ni de l'expertise pour réaliser des projets urbains de grande envergure. Des partenariats et des investissements significatifs sur une période de 5 à 10 ans garantiraient un leadership, un repère visuel et un point de référence pour réaliser le projet de la RUI.



Archives photo de
la RUI Airlie-Bayne.
Fête de Noël - 2014



Sommaire par année

2010

La documentation liée au bilan 2010 est relativement incomplète et parcellaire. En sommes, nous n'avons accès qu'à des documents de notes, à une présentation du bilan en format *PowerPoint* d'une trentaine de pages avec beaucoup de support visuel et à un rapport de nature académique. Le profil est donc par moments vague et manque de précisions malheureusement.

Il apparaît toutefois évident que la première année de la RUI Airlie-Bayne en est une de mise en place et d'appropriation du mandat et du

territoire. Sur le plan des ressources humaines, plusieurs employés entrent en poste afin de consolider les activités de la RUI.

De plus, plusieurs rencontres et démarches liées à la recherche de financement ainsi qu'à la consolidation de partenariats auprès d'organismes du milieu (principalement le Comité Logement Lachine LaSalle et la Ville de Montréal) sont effectuées. Et les démarches liées à la planification et à la consultation des actions futures pour la RUI sont également organisées.



Sur le terrain, l'action de la RUI s'organise en fonction des différents axes du plan d'action.

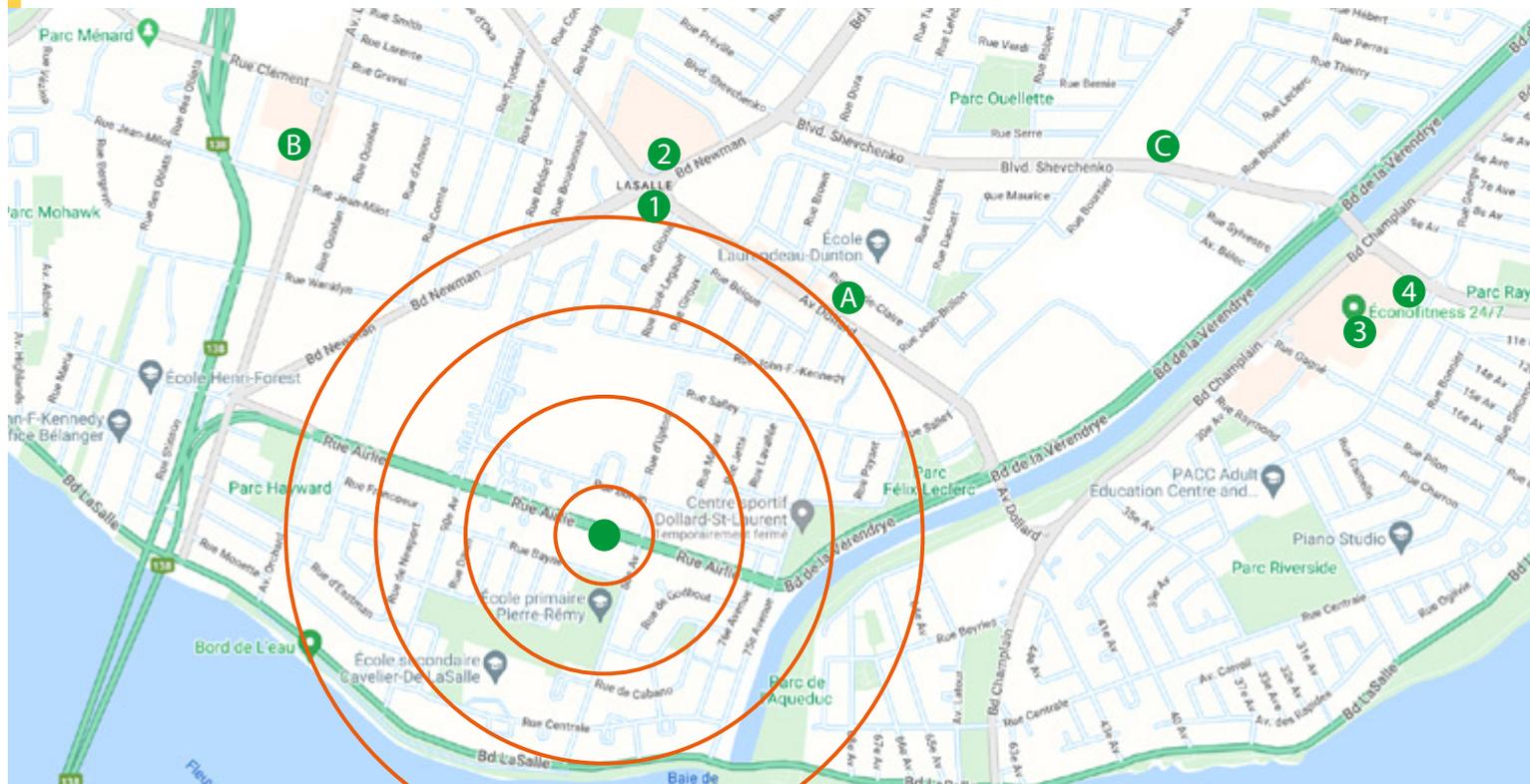
Le premier axe concerne l'aménagement du territoire et des efforts sont investis auprès des propriétaires d'immeubles locatifs afin de mettre de l'avant les programmes d'aide. De plus, un suivi particulier est effectué afin de prioriser les inspections et le suivi de ces immeubles avec le Service de l'Habitation de Montréal et l'arrondissement de LaSalle. La problématique de la salubrité du secteur, notamment en raison de la présence (ou accumulation) des déchets, semble être priorisée par l'équipe. Des démarches semblent avoir été effectuées afin de promouvoir la construction de nouveaux logements et afin de mobiliser les locataires face à leurs droits. La question de la lutte aux graffitis a également occupé une place importante dans cet axe de travail en cette première année de la RUI. Les démarches de verdissements, en la problématique des îlots de chaleur, semblent également avoir constitué une priorité pour l'équipe en place. En ce sens, des rencontres afin d'être impliqués dans la planification et la mise en place des projets d'aménagement, notamment un processus d'urbanisme participatif. Des actions ciblées visant à améliorer le matériel urbain (aménagement d'une place du citoyen, plantation d'arbres et végétaux, distributions de jardinières, etc.).

Le second axe est lié au développement de la vie communautaire, économique et sociale. De ce côté, l'action de la RUI s'oriente principalement vers l'organisation d'activités d'animation culturelle et citoyenne. Le plan d'action est orienté vers un agenda plutôt festif ou culturel : initiation à lecture, projection de films, bricolage, soccer, activités musicales, fêtes thématiques, décorations, etc. Un local est également inauguré dans la *Plaza Airlie*, un espace commercial alors dévitalisé situé à l'intersection 80^e av. et Airlie qui fait l'objet d'une conversion importante (condominium et CPE) au moment d'écrire ces lignes.

Ces activités ont réussi à rassembler près d'une centaine de personnes par événements, toutefois il n'est pas clair que les participants de ces événements proviennent effectivement du secteur de la RUI puisque les efforts de mobilisation dépassent (à raison) le territoire strict de la RUI. Une collaboration est organisée entre un candidat au doctorat, Darío Enriquez, et Juan-Luis Klein, professeur au département de géographie de l'UQAM. La recherche est rattachée au Centre de Recherche en Innovation Sociale (CRISES) et s'intéresse à l'animation de quartier dans le secteur Airlie-Bayne. Malheureusement, un seul rapport d'étape de cette démarche est disponible, il s'agit malgré tout d'un document intéressant.

Carte 4: Localisation des ressources alimentaires du quartier Airlie-Bayne

Source: CRISES, Évaluation et accompagnement du projet d'animation de quartier – RUI Airlie 2011



Localisation des ressources alimentaires du quartier Airlie-Bayne
Ressources alimentaires

1. Métro Plus

3. IGA Extra Beck

E. Fruiterie Dollard

G. Frutta-Si

2. Maxi

4. Super C

F. Sami Fruits

Dans ce rapport, les chercheurs complètent le diagnostic effectué en 2009, on y dresse un bilan des actions posées par la RUI, de la mobilisation citoyenne et on propose des pistes d'actions et surtout des indicateurs *d'empowerment*. L'équipe soumet de plus une carte de la disponibilité des ressources alimentaires ainsi que de 5 indicateurs sociodémographiques (pourcentage des familles monoparentales, pourcentage de population issue des minorités visibles, taux chômage, part du revenu consacré au loyer,

revenu annuel). L'équipe conclue que la situation d'exclusion sociale et la défavorisation du quartier mine les efforts de mobilisation, la population étant rebutée par sa perception du quartier.

Ensuite, la documentation présente différents objectifs du plan d'action selon leur avancement. Ainsi plusieurs indicateurs sont identifiés comme allant « de bon train ». En résumé, il s'agit des efforts en lien avec la mise en place de services et programmes, la mobilisation

citoyenne, la mobilisation des acteurs du quartier et au verdissement.

Certains objectifs sont identifiés comme étant « en démarrage », il s'agit en résumé d'efforts liés à l'information des propriétaires immobiliers, au développement de logement social ou locatif privé, au développement de partenariats, à la problématique de la gestion des déchets, à celle des voitures abandonnées et du stationnement, à la prévention des méfaits, et au plan de communication de la RUI.

Finalement, d'autres objectifs sont identifiés « en attente de conditions » nécessaires à leur réalisation, qu'elles soient financières ou liées à l'absence d'un porteur de projet. Ces objectifs concernent l'amélioration des programmes offerts pour immeubles locatifs, d'assurer la coordination et le soutien des différents intervenants sur le terrain et d'explorer la possibilité de regrouper différents organismes dans le secteur.

2011

Puisqu'un bilan plus conventionnel a été produit en 2011, la documentation disponible est plus claire et permet un résumé plus complet.

Pour 2011, l'accent est mis sur les activités d'animation et sur la tenue de marchés alimentaires. On peut ainsi lire dans le bilan 2011 que : « Divers éléments ont poussé [...] la TDS à prendre la décision de porter l'essentiel de nos énergies sur la réalisation des marchés et mettre en veilleuse les 4 autres volets de Solidarités LaSalle ». Ainsi l'achalandage aux marchés publics est estimé à 100 personnes par marché et 18 marchés ont été tenus sur les 20 prévus. Les marchés sont tenus dans l'espace de stationnement de la Plaza Airline, près du local de la TDS en 2011. Toutefois, comme il est impossible de déterminer l'origine des personnes ayant participé aux marchés, il est raisonnable de croire que l'achalandage ne provenait pas exclusivement du territoire de la RUI.

Une série de faits saillants sont identifiés afin de souligner les principaux chantiers de l'année.

1. *La planification détaillée;*
2. *Les efforts de verdissement;*
3. *« La reconnaissance » par la ville de la TDS via un financement régulier et l'adhésion au réseau des RUI de Montréal;*
4. *L'annonce de la construction d'une patinoire au parc Hayward avec l'organisation des Canadiens de Montréal;*
5. *La tenue des marchés saisonniers;*
6. *L'acquisition de deux locaux pour la TDS; l'un à l'aréna Dollard Saint-Laurent et l'autre à la Plaza Airline.*

Un suivi du plan d'action est également présenté. Sommairement, on identifie le manque de subvention aux propriétaires comme étant un obstacle aux rénovations des logements présents. On observe toutefois une progression intéressante quant aux efforts de verdissement et à la lutte aux graffitis. Le bilan indique également que l'avancement du dossier du logement social se bute à un manque d'intérêt des citoyens, toutefois, force est de constater qu'étrangement aucun porteur de projet n'est lié à cet objectif particulier. La question de la salubrité, notamment de la gestion des déchets et du recyclage, est un enjeu majeur dans le secteur. L'équipe constate une hausse des interventions de la Ville de Montréal liées à ce sujet. Notamment lors de la collecte des « monstres » ou des débris de taille importante (carcasses de voitures, meubles, etc.) présents dans le quartier, cette intervention est perçue comme une « *amélioration importante* ». Des activités de nettoyage ont également été des événements de mobilisation importants, ainsi la maison des jeunes, les travailleurs de l'usine Labatt, les politiciens et les citoyens ont joint leurs forces dans cet effort de nettoyage. Aussi, on indique également que le contact avec les propriétaires est jugé difficile et l'on observe un manque de collaboration de la part de ces derniers.

Une campagne d'Empowerment des locataires du secteur est également lancée par divers moyens; diffusion d'un journal *Info Airlie-Bayne*, soutien à l'organisation d'activités, cafés urbains. L'équipe en place, de son propre aveu, admet que cette campagne permet également d'améliorer leurs connaissances sur la question des problématiques liées au droit au logement bien que plusieurs objectifs de la RUI portent sur le sujet.

La campagne de verdissement est également continuée notamment par des démarches de sensibilisation auprès des jeunes dans les écoles

du secteur afin de les sensibiliser à la biodiversité. Les rencontres mènent également à l'implication des travailleurs et de l'entreprise Labatt qui opère une usine importante sur un territoire situé à proximité de celui de la RUI. Ainsi cet effort permet de mobiliser près de 50 entreprises du secteur dans les efforts de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur.

Plusieurs actions ont également été menées dans le cadre du second axe du plan d'action, concernant le développement de la vie communautaire, économique et sociale.

La question de l'autonomie alimentaire occupe une place importante dans cet axe et mentionnons d'abord qu'une ressource d'agente de mobilisation est dédiée par la TDS à la question de l'autonomie alimentaire et que le CSSS Dorval-Lachine-LaSalle y consacre également un organisateur communautaire. Malheureusement, la personne occupant le poste d'agent de mobilisation quittera son emploi au courant de l'année.

La mise en place de ces marchés a nécessité d'importants efforts et l'équipe a pu observer la manifestation de certains problèmes à cette occasion. Ces problèmes ont suscité une réflexion au sein de l'équipe quant aux finalités recherchées avec cette initiative. La conclusion de cette réflexion entraîna la mise sur pied d'un groupe d'achats qui malheureusement n'a pas rencontré la popularité souhaitée.

Le comité de quartier de la RUI constitue un lieu d'implication citoyenne et joue son rôle décisionnel et d'orientation durant l'année 2011. Cette activité a permis la mise en place d'activités d'animation portées par ce même comité de citoyens. Ces projets d'animations du quartier visent à s'adresser au manque de sentiment de communauté et d'appartenance dans la RUI. Ainsi, une place publique est ouverte dans

l'espace face à un ancien local de la TDS situé dans la *Plaza Airlie*. Cette place est le théâtre de plusieurs collaborations avec divers acteurs de milieu (commerçants, écoles, organismes communautaires, etc.) qui peuvent y organiser différentes activités et échanger sur les intérêts de tous. L'équipe en place conclue que « *le sentiment d'appartenance se devait d'être ravivé [...] les citoyens ont manifestés (sic) à plusieurs reprises le désir d'avoir accès à un lieu propice aux rassemblements.* »

L'équipe de la RUI a également initié une collaboration avec l'organisme Destination Travail dans une démarche d'insertion vers le marché du travail. Cette campagne a notamment mené à une démarche de porte à porte et de kiosques d'information dans le territoire de la RUI afin de faire la promotion du programme *It's up to you*. Ces activités ont aidé 25 personnes à reprendre le chemin du travail ou des études. Par ailleurs, des activités ont été organisées avec la CDEC, mais malheureusement la participation n'a pas été à la hauteur des attentes et a mené à des annulations d'activités.

L'organisation de café urbain est initiée en 2011, bien que la description et la nature de cette activité ne sont pas clairement expliquées dans le bilan 2011, nous présumons avec confiance qu'il s'agit de rencontres d'information et de discussion semi-dirigées par l'équipe d'animation sur une ou plusieurs thématiques. La question de la gestion de la sécurité dans le quartier a été l'un des premiers sujets abordés lors de ces discussions. Cette discussion a permis de

confirmer le pronostic effectué en 2009 ainsi que les démarches engagées à ce sujet concernant l'aménagement urbain. Ainsi, il est identifié que les sources du sentiment d'insécurité qui règne dans la population du quartier sont liées à l'état général des bâtiments, au manque d'aménagement (sans toutefois préciser ce qu'on entend par là exactement), des nombreux locaux commerciaux vacants et à la malpropreté générale qui règne. Il est à noter que les sources d'insécurité ne sont pas explicitement liées à des activités criminelles en soi, ce qui précise le cadre des actions de la RUI. Il est toutefois important de mentionner qu'une part importante de l'action de la RUI s'est orientée vers la lutte aux graffitis. Le poste de quartier 13 du SPVM s'est également joint à l'initiative afin que des agents



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Lancement du comptoir urbain - 2012

de concertation aident à démystifier leur rôle et leurs opérations.

Finalement, la TDS a su développer de nouvelles collaborations et partenariats avec des organismes du quartier. C'est un effort important afin

de lutter contre le manque de ressources communautaires dans le secteur à l'époque. Ainsi, on peut signaler de nouvelles collaborations avec

- Le CSSS sur le dossier de la sécurité alimentaire,
- Le SPVM et son poste de quartier 13 sur la démythification du rôle de la police et « découvre ton quartier »,
- Le Club Garçons et Filles de LaSalle qui offre de l'aide pédagogique,
- L'école primaire Pierre-Rémy qui offre un espace pour parents en dehors de l'école,
- Le comité Logement La-chine-LaSalle qui porte les dossiers liés au logement,

- La brasserie Labatt avec son soutien financier et son aide majeure aux activités de nettoyage,
- La bibliothèque l'Octogone qui organise des ateliers de francisation, littéracie et autres services,
- Les Rôtisseries Saint-Hubert qui ont tenu des activités et distribué des repas collectifs.

Concernant les efforts de communication de la RUI, de nouveaux outils de communications ont été mis de l'avant afin de mieux communiquer avec les populations ciblées. Cela répond au 3e axe du plan d'action de la RUI. Ainsi, une nouvelle signature visuelle qui permet d'avoir des communications plus reconnaissables a été mise en place.



2012

Le bilan de 2012 marque une série de changements, autant dans l'organisation de la documentation que dans le travail de la RUI. Ainsi, on assiste à une réorganisation du plan d'action qui est revu à plus court terme. Un plan d'action pour la période 2012-2015 est mis en place et l'on priorise certains aspects du plan d'action précédent.

Ce nouveau plan d'action s'inscrit sur 3 ans et mise sur 3 priorités: le développement des bâtiments vacants, la salubrité des logements et l'accueil des immigrants. *L'empowerment* est déterminé comme étant le principe phare qui doit teinter la démarche en trame de fond.

Sur le plan de la vie démocratique, les comités de pilotage et de revitalisation se rencontrent

9 et 3 fois respectivement, ce qui illustre un dynamisme certain. Le comité de revitalisation peut d'ailleurs compter sur la participation de 27 groupes. Malgré les changements au sein de l'équipe, un agent de mobilisation est dédié à la mobilisation du comité. Le comité a participé à l'organisation de comptoirs urbains, qui ont remplacé les marchés saisonniers en offrant toutes les semaines des fruits et légumes à bas prix. Le comité a également participé à l'organisation d'activités festives.

La question du logement a occupé une place importante dans les activités du comité de quartier où un sous-comité animé par le *Comité Logement Lachine-LaSalle* a pu mobiliser les

citoyens autour de plusieurs thématiques telles que les relations avec propriétaires, les droits et obligations des locataires et propriétaires ou la salubrité des logements. De plus, la présence régulière du Comité Logement « a permis un contact direct avec de nombreux citoyens du quartier. Ainsi, ils ont accès à l'information immédiate sur leurs droits et responsabilités ».

La Table s'est également jointe à l'organisme A.I.R.S.O.M./Centre PRISME, afin de mettre en place un comité visant à l'intégration de la population croate de culture rom dans le quartier. Malheureusement, peu d'information concernant cette initiative est communiquée dans le bilan.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Classe verte - 2016

Le bilan présente ensuite des moments forts ou principales réalisations de l'année 2012.

Premièrement, la reconnaissance par la ville de la TDS apporte une stabilité financière essentielle au bon fonctionnement de l'organisation ainsi qu'un accès à des sphères de dialogues en plus d'une certaine notoriété qui lui permet d'accomplir sa mission.

Deuxièmement, la réorganisation des priorités de la RUI dans un échéancier à court terme soit de 2012 à 2015, qui a été abordée précédemment, permet pour sa part une plus grande efficacité dans l'action de cette dernière.

Troisièmement, la transformation des marchés saisonniers en comptoirs urbains est un autre tournant important identifié en 2012. Le nouveau concept, tel que repensé, mise sur un accès à des produits frais, à bas prix, sur la fréquence hebdomadaire, un changement de collaborateurs (le marché Saint-Pierre est le partenaire dans ce dossier) et finalement sur une collaboration étroite avec la RUI Saint-Pierre. Cette nouvelle formule à l'avantage de miser sur les besoins ciblés de la population de la RUI.

Quatrièmement, la campagne de verdissement occupe beaucoup la RUI en 2012. Le plan est de répondre aux objectifs de verdissement et d'aménagement du territoire. Il est prévu de planter des arbres, de revoir ou d'aménager des lieux et d'installer des jeux d'eau. Un effort marqué a été effectué dans le secteur nord de la RUI, et à cet effet une visite de sensibilisation et mobilisation des entreprises situées sur la rue Boivin a été effectuée. Une corvée mobilisant plus de 50 bénévoles de l'usine Labatt et des écoliers du secteur a permis de planter près de 350 arbres et arbustes, en plus d'effectuer un important nettoyage du secteur. Ainsi la place citoyenne, probablement située près de la Plaza

Airlie, fut nettoyée. Cette mobilisation fut une occasion fructueuse de diffuser de l'information sur les actions de la TDS et de la RUI, et les deux députés du quartier ont également participé à cette corvée. Mentionnons également que quatre façades ainsi que deux cours arrière ont été verdies lors de cette occasion. De plus, un jeu d'eau a été inauguré le 9 août 2012.

Cinquièmement, le développement d'un partenariat entre la TDS et Développement Économique de LaSalle (DÉL). L'organisme a rejoint le comité de pilotage (CP) et a participé à l'avancement de l'axe du développement commercial de la RUI. Ainsi des rapprochements ont été effectués auprès d'entrepreneurs afin d'ouvrir un café/buanderie dans l'un des locaux vacants sur la rue Airlie. De plus, des liens privilégiés ont été établis avec une école d'arts martiaux du quartier.

Sixièmement, l'organisation de Café urbain. Ces rencontres mobilisant près de 20 à 25 personnes ont abordé le sujet des services offerts à la population dans le secteur ainsi que le thème « *Mon expérience d'immigration* ». Ces événements ont été de bons moyens de prendre le pouls des personnes présentes et d'orienter le travail de l'équipe en place de la RUI.

Huitièmement et en dernier lieu, l'ouverture de la patinoire Bleu-Blanc-Rouge après une intervention de l'organisation des Canadiens de Montréal dans le parc Hayward à proximité de la RUI. Cette nouvelle installation participe positivement aux efforts d'aménagement d'installations de loisir dans le secteur, notamment à l'attention des familles et des plus jeunes.

Finalement, au plan du financement de l'organisation, la TDS s'est vu refuser au moins 2 demandes de financements de la part de différents bailleurs de fonds, mais elle a réussi à obtenir du soutien de la Direction de la Santé

publique afin de soutenir les initiatives de sécurité alimentaire. Un don de 5000 \$ de Labatt a

également été perçu et investi dans le local de la TDS de la *Plaza Airlie*.

2013

L'imposant bilan de 2013 totalise près de 100 pages, et contient un nombre important de supports visuels qui rend la synthèse parfois difficile.

On y indique tout d'abord qu'encore une fois, l'équipe de la TDS a connu d'importants mouvements de personnel pendant l'année. La coordination de la RUI, des communications ainsi que la personne agissant comme agente de mobilisation ont quitté l'organisation et dans chacun de ces cas, cela s'est également traduit en une transformation du mandat du poste concerné. À cela, il faut ajouter que le poste de coordonnatrice

de la TDS a été vacant pendant près de 7 mois au total. Bien que l'organigramme de la TDS ne soit pas détaillé dans le bilan, il est certain que ces changements et ces absences ont affecté de façon importante l'organisation et la poursuite de ses objectifs.

Sur le plan de la vie démocratique de la RUI, le comité de pilotage fut le plus actif avec 5 rencontres. Ces rencontres furent l'occasion d'engager une réflexion pour valider l'engagement des partenaires, se réapproprier le plan d'action et faire le bilan des accomplissements. Le Comité



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Agora - 2019

de *Revitalisation Airlie* (CRA), pour sa part, n'a pas tenu de rencontre en 2013. Le comité de vie de quartier et de mobilisation citoyenne, en plus de changer de nom, a tenu des rencontres mensuelles visant à l'organisation du journal *Info Airlie-Bayne* et des jardins d'agriculture urbaine. Il fut ainsi la pierre angulaire de la mobilisation et de l'action citoyenne de la RUI. Le comité a traité de différents sujets et actions tels que la maison de quartier, l'arrivée de nouveaux immigrants, la planification d'activités, la sécurité alimentaire, le journal *Info Airlie-Bayne* et l'agriculture urbaine. Le comité a pu compter sur l'implication de 10 nouveaux membres en 2013.

Le comité thématique visant à l'intégration de la communauté croate rom s'est réuni lors de quelques rencontres informelles.

Un nouveau comité de développement durable a tenu 6 rencontres. Ce comité visait à améliorer le cadre bâti du quartier et s'organisait autour du programme *Quartiers 21*, un projet lié à l'Agenda 21 de la Ville de Montréal. À ce sujet, un groupe encore plus restreint s'est réuni plus de 12 fois afin d'inscrire la RUI dans cette démarche.

Un comité thématique sur la sécurité alimentaire s'est également mis en place. Ce groupe étudie les services offerts en dépannage alimentaire, en sécurité alimentaire et en saine alimentation. Ce comité a réuni 15 organismes partenaires.

Le bilan présente ensuite une longue liste de principales réalisations de 2013 :

Premièrement, la révision des marchés saisonniers entamés en 2012 en comptoirs urbains. La RUI collabore avec le Nutri-Centre LaSalle et le Marché Saint-Pierre. Le Nutri-Centre LaSalle reçoit un financement pour développer un jardin communautaire et voit à l'approvisionnement de légumes pour le comptoir. Cette initiative

est le résultat d'une mobilisation citoyenne et assure l'autonomie alimentaire et une variété dans l'offre alimentaire. La TDS a tenté de faire financer l'initiative par la Direction de la Santé Publique, toutefois la demande a été rejetée. Le programme *Bonne Boîte Bonne Bouffe* a été relancé à la demande du public, cependant cette initiative a connu un succès mitigé. Cet échec n'est malheureusement pas expliqué dans le bilan, il est toutefois insinué que, possiblement, les usagers n'étaient pas résidents du secteur.

Deuxièmement, l'offre d'animation de quartier s'est organisée et a été offerte sur une base régulière. Le but de cette démarche est de vitaliser le quartier et de le rendre agréable à habiter. L'idéation de la place citoyenne progresse et semble se structurer autour de l'idée d'une « *maison du quartier* ». L'action des activités d'animation est orientée vers l'intégration des immigrants, la socialisation et l'*empowerment* de la population en encourageant le bénévolat et l'appropriation du territoire. L'équipe en place évoque également que ces activités accroissent le sentiment de sécurité, « *les apprentissages des participants [sur] la culture, les habilités parentales et les droits* ». Toutefois, lors des activités de consultation, des critiques ont été formulées indiquant que « *les gens aiment les activités, mais ont besoin d'entraide* ». À ce compte, lors du même événement, les gens mentionnent une volonté d'organiser des cuisines collectives.

Troisièmement, l'intégration d'une approche systémique afin d'assurer l'interaction des différents types d'acteurs dans un même plan d'action. Ainsi, on estime pouvoir rejoindre plus de gens et plus d'intervenants et être plus axé vers la mobilisation. Un exemple de cette démarche est décrit dans la collaboration avec la direction de l'école Pierre-Rémy qui permet la présence de l'agent de mobilisation. Cette présence permet d'identifier et rejoindre des familles

à risque et de les rediriger vers l'équipe de la RUI qui peut les référer au besoin aux travailleurs sociaux du CSSS.

Quatrièmement, l'engagement de citoyens qui ont reçu des médailles du jubilé de la reine après que la TDS ait soumis leur candidature. Autrement, l'équipe indique jouir d'une bonne participation de bénévoles lors de ses activités.

Cinquièmement, la fin du grand projet de lutte aux îlots de chaleur. Un rapport a été déposé le 29 avril et un cerisier a été planté au jeu d'eau sur la 90^e avenue afin de marquer les efforts de la collectivité, d'*Héritage Laurentien* et de

l'arrondissement LaSalle. Le rapport en question n'est malheureusement pas inclus au bilan.

Sixièmement, la question du développement économique de la RUI. Le bilan mentionne que des efforts importants ont été réalisés afin de préserver le lien avec le DÉL au comité de pilotage de la RUI. Des efforts ont également été effectués afin de redévelopper le local de l'ancien IGA situé près de l'ancienne *Plaza Airlie*.

Septièmement, la corvée de nettoyage du quartier qui s'est déroulée le 11 mai et qui a réuni près de 115 personnes. Encore une fois, les travailleurs de la brasserie Labatt ont contribué de

Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Jardin Collectif - 2013



manière importante à la journée et ont profité de l'occasion pour donner 5000 \$ à la TDS pour une 3^e reprise. Les organismes Cameroun Goodwill Association, les écoles Pierre-Rémy et Cavellier-De-LaSalle, du poste de quartier 13 du SPVM ont également participé à cette corvée ainsi que de nombreux citoyens et citoyennes.

Huitièmement, les jardins collectifs constitués dans la cour de l'école Pierre-Rémy. Ces jardins ont été aménagés avec les fonds de la CJÉ-LaSalle. C'est un premier projet d'agriculture urbaine dans les écoles de LaSalle. Durant la période estivale, le jardin est entretenu et opéré grâce à l'implication d'élèves, de parents et de bénévoles. Le projet est le fruit d'une collaboration avec l'organisme Alternatives et d'un financement de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Un groupe de bénévoles fut formé pour assurer l'entretien du jardin composé de 6 familles, 2 citoyens et 2 voisins. Les bénévoles ont entretenu le jardin pendant l'été et se sont partagé les récoltes.

Neuvièmement, les différents cafés urbains organisés en 2013. Un total de 3 cafés urbains réunissant approximativement 30 personnes par séances et 20 enfants. Les sujets abordés lors de ces soirées de discussion et d'information d'une durée de 2 h ont été déterminés par le comité de vie de quartier. Par ailleurs, les recommandations et préoccupations exprimées orientent l'équipe de la RUI dans son travail. Les thèmes abordés en 2013 ont été Logement, salubrité et gestion des indésirables, Maison de quartier et finalement, Parents-ressources: l'entraide au sein du quartier. L'équipe de la RUI a pu compter sur l'aide de plusieurs intervenants pour l'animation de segments de ces cafés urbains.

Dixièmement, les discussions engagées afin de créer un regroupement d'organismes dans le secteur de la RUI. Ainsi des discussions ont eu

lieu entre différents organismes afin d'acheter ou construire un immeuble et d'y regrouper une série de services communautaires. Les discussions ont eu lieu au comité de pilotage, mais on ne précise pas qui a participé à ces rencontres.

Finalement, le groupe LaSalle au féminin. Ce groupe s'est réuni à 14 reprises durant l'été et l'automne et vise à donner des ateliers pour lutter contre le sentiment d'insécurité, ou plutôt à accroître le sentiment de sécurité spécifiquement des femmes du quartier. Il s'agit d'une démarche d'*empowerment* qui s'effectue par le biais de marches exploratoires et d'analyse des observations. Cela permet aux participantes d'identifier et de démystifier les peurs et d'y proposer des solutions. Ainsi des cours d'autodéfense ont été organisés par un partenaire local afin de créer du pouvoir d'agir. Des ateliers ont été organisés sur la subjectivité de la sécurité, l'anxiété et la relation avec l'autorité par des agents de milieu du SPVM. Ces efforts ont permis de dépister des femmes dites « à risque » et de les référer à des ressources appropriées. Cette initiative fut également une occasion de joindre la TACSU (table d'action et concertation en sécurité urbaine) et le bilan du groupe effectué par l'équipe en place est très positif.

2014

Le bilan de 2014 se présente en bilan de mi-parcours et propose plusieurs changements par rapport aux rapports précédents. Il propose notamment une restructuration des objectifs et une actualisation des objectifs de la RUI. Autre nouveauté en 2014, une série d'indicateurs afin d'évaluer la progression des objectifs.

Encore une fois, l'équipe de la RUI a profondément changé en 2014. L'équipe est essentiellement nouvelle puisque le coordonnateur de la RUI ainsi que l'agente de milieu sont de nouveaux employés. La personne qui occupait le poste de responsable de programmation a également quitté l'emploi de la TDS à la suite d'une restructuration.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Corvée & fête des voisins - 2014

Au niveau de l'implication citoyenne et des partenaires, plusieurs observations. Tout d'abord, l'achalandage au local de la RUI sur la *Plaza Air-lie* a été mesuré. Il en ressort quelques constats, les personnes qui visitent le local sont principalement des femmes, des personnes effectuant une 1re visite au local et finalement, le nombre moyen de visites par jour ouvrable est de 35 personnes. Ensuite, une mesure du temps d'implication a été produite pour 2014, on estime que 147 présences bénévoles ont totalisé 891 heures

d'implication dans les activités de la RUI. À cela doit être ajouté le temps de travail des employés.

Sur le plan de la vie démocratique de la RUI, le comité de Vie de Quartier a tenu près de 12 rencontres mensuelles et mobilise une douzaine de citoyens ainsi que l'agente de milieu de la TDS. Il est également responsable du journal Info Air-lie/Bayne. Du côté du comité de revitalisation, une seule rencontre a eu lieu alors que 6 rencontres du comité de pilotage se sont tenues. Les deux comités se sont principalement attardés



Archives photo de la RUI Air-lie-Bayne. Corvée & fête des voisins - 2014

à l'opération de restructuration des objectifs et au développement d'un projet levier dans le quartier. Malheureusement, le détail de ce projet levier n'est pas détaillé au bilan.

Le document présente également un bilan de la programmation des activités d'animation. Ces activités sont identifiées comme étant le besoin qui est le plus important dans le secteur et « a été apporté par les citoyens dès les premières démarches de la RUI et revient constamment ». Ces activités sont considérées comme étant des moments de socialisation appréciés par la collectivité et également une occasion de briser l'isolement des gens, et aussi pour faire connaître la TDS. De plus, les activités participent à accroître la connaissance « entre voisins », favorise le bon voisinage, l'intégration des immigrants et leur socialisation. La participation aux activités d'hiver et d'été de la RUI est évaluée à plus de 1300 personnes et certaines activités se sont tenues à pleine capacité.

Ensuite, le bilan présente une liste de 8 faits saillants qui sont identifiés pour l'année 2014.

Premièrement, les activités de soccer organisées par la RUI sont désormais prises en charge par deux pères bénévoles du secteur et des jeunes du programme international d'une école non précisée. Les équipements, principalement les ballons, sont prêtés par l'école Orchard.

Deuxièmement, les cafés urbains ont connu une participation record de 58 citoyens. Ce succès est expliqué par le fait que le projet de RUI opéré par la TDS commence à être connu par la population du quartier. Ces cafés urbains illustrent, selon l'équipe en place, l'important besoin de diffuser de l'information sur les différents services publics, principalement dans les domaines de la santé et de l'éducation, qui sont offerts à la population. Les cafés urbains sont également

perçus comme un moyen de « briser l'isolement de plusieurs familles du quartier et offrir un espace de socialisation et d'échange informel. »

Troisièmement, le programme LaSalle au féminin s'est poursuivi en 2014. Un total de 3 groupes a été mis en place comptant 20 participantes. Ce projet poursuit ses activités et est perçu comme étant très pertinent par l'équipe en place. LaSalle au féminin est présenté ainsi dans le bilan :

« L'activité permet de discuter en profondeur de certains éléments angoissants, en plus elle permet de discuter de ces problèmes directement avec des intervenants liés à la sécurité comme un agent du SPVM. LaSalle au féminin sert à créer des réseaux et des liens qui favoriseront l'entraide entre des femmes qui ne se connaissent pas au départ, mais qui vivent des situations semblables. Ces ateliers ont pour but de trouver des solutions ensemble, d'entamer un travail quant à la perception de la sécurité, de dépister les femmes à risques et de les référer au besoin (par exemple : violence conjugale, victime d'acte criminel ou autre). »

Quatrièmement l'approche systémique s'est poursuivie dans le travail de l'équipe de la RUI. Comme en 2013, l'approche technique consiste à assurer l'interaction des différents types d'acteurs dans un même plan d'action afin de générer un impact plus important dans l'action grâce à la synergie de tous les acteurs impliqués.

Cinquièmement, la transition des Marchés urbains aux comptoirs urbains s'est complétée. Cette transition est perçue par l'équipe en place comme un bon moyen de s'ajuster aux besoins du quartier en matière de sécurité alimentaire. De plus, cette nouvelle façon de faire consolide des partenariats avec différents organismes du quartier. Ainsi, le Nutri-Centre a reçu une subvention de la ville de Montréal et du Ministère de l'emploi et

de la solidarité sociale afin d'agrandir son jardin. Cette démarche permet également d'offrir de l'information sur les saines habitudes culinaires ainsi que sur l'agriculture urbaine. Il est aussi considéré que ce projet permet une plus grande appartenance au quartier pour ses habitants.

Sixièmement, l'ouverture d'un commerce d'alimentation, *Bon C Bon*, sur la rue Airlie dans un local auparavant vacant. Cette ouverture assure un certain dynamisme dans l'axe commercial et permet d'offrir un service alimentaire additionnel, complémentaire et différent dans le secteur. Cette nouvelle est le fruit de la collaboration avec Développement Économique LaSalle.

Septièmement, l'élaboration d'un regroupement d'organismes communautaires dans une même adresse. Le projet inclurait un café communautaire qui offrirait des repas à coût modique. Le projet est jugé réalisable grâce à une subvention de 416 000 \$ prévue au projet « *Réaliser Montréal 2025* ». La démarche est effectuée en collaboration avec le CPE Familiarde qui cherche alors à offrir 78 places aux familles du secteur, mais qui aura besoin d'un bâtiment neuf pour mettre en place cette offre de service. L'ouverture est alors prévue pour 2021 (année de rédaction du présent rapport). Il est également envisagé d'inclure une portion de logement social dans le projet afin d'améliorer des conditions de logement du secteur. Un partenariat avec l'organisme *Bâtir son quartier* est alors envisagé.

Huitièmement, l'organisation d'une journée de réflexion de mi-parcours de la RUI. Lancée en 2010, la RUI arrive à mi-parcours et l'équipe en place estime qu'une réflexion s'impose sur le chemin parcouru jusque-là et celui qui se dresse pour les années 2014 à 2020. On cherche alors à assurer une continuité avec les actions entreprises, assurer une priorisation dans le plan d'action et faire un bilan des 4 années

d'existence. Les partenaires de la TDS participant à cet exercice le trouvent pertinent, mais regrettent « *que tous les efforts déployés [dans la RUI] ne soient pas visibles concrètement.* » Ce bilan du travail de la RUI souligne notamment plusieurs accomplissements :

- *L'investissement de près de 465 000 \$ afin de verdir le quartier avec plus de 325 arbres et un jeu d'eau ;*
- *L'inauguration de la patinoire Bleu-Blanc-Rouge avec l'aide des Canadiens de Montréal ;*
- *La mobilisation importante de la population et des acteurs du quartier qui a joué un rôle déterminant dans l'ensemble des réalisations des dernières années. Notamment dans la croissance d'un sentiment d'appartenance plus fort au quartier ainsi que l'ouverture du local de la RUI qui accroît l'offre de service communautaire dans le secteur ;*
- *L'effort important de sensibilisation et d'actions lié à l'aménagement du territoire, mais également sur le dossier des conditions de logement.*

Finalement, le bilan de 2014 présente un exercice d'élaboration d'un plan d'action vers 2015. Ce document, relativement concis, est en annexe au bilan et comprend plusieurs éléments visuels, on peut toutefois résumer ainsi les priorités présentées.

1. Accroître le sentiment de sécurité, principalement celui des femmes du quartier;

2. Créer un espace de rencontre citoyen;

3. Réduire la nuisance des déchets extérieurs;

4. Accroître l'accès aux terrains scolaires en dehors des heures d'ouverture des écoles;

5. Accroître la circulation de l'information entre les organisations collaborant au projet de la RUI;

6. Augmenter la mobilisation citoyenne dans la RUI;

7. Œuvrer à l'amélioration de la salubrité des logements dans la RUI;

8. Favoriser l'offre commerciale.

2015

Le bilan de 2015 débute par un ajout à la mise en contexte habituelle. Un paragraphe explique qu'un bilan de mi-parcours a été effectué et que des données ont été récoltées durant la première moitié de l'année 2015. Ces informations ont permis de produire un état d'atteinte des objectifs RUI de 2015 et de mettre en place des cibles dans le but « *d'avoir une méthode d'évaluation objective à la fin du projet en 2020.* »

Le bilan présente ensuite un plan d'action qui comporte 4 axes: aménagement du territoire, développement de la vie économique,

communautaire et sociale, plan de communication et finalement, recherche de financement et de partenaires. Ces axes sont divisés en 10 segments qui totalisent 32 objectifs distincts qui sont tous associés à un ou plusieurs indicateurs. Chaque indicateur présente une cible pour le futur et une mesure pour l'année 2014. Bien que la méthodologie relative au choix de certains indicateurs semble discutable³, d'autres sont clairs et efficaces⁴ en plus d'être mesurables.

Le bilan enchaîne ensuite sur un segment qui présente l'impact des activités d'animation sur

3 Par exemple, l'indicateur de l'objectif 1.1B est *Connaissance des diverses ressources disponibles* [pour locataires] et est identifié à 71 % pour 2014. Comment cette mesure a-t-elle été produite, elle est la mesure de quoi dans les faits?

4 Par exemple, l'objectif *Favoriser l'établissement à long terme des citoyens dans le quartier RUI* est mesuré par 2 indicateurs, l'un étant le *pourcentage des citoyens désirant demeurer dans le quartier à long terme.*

le développement social. Ce segment propose une définition du développement social par les auteurs du bilan et illustre les principes d'action qui sont liés à cette compréhension du travail de l'équipe de la RUI⁵. On y explique également que les activités d'animation (soccer, Zumba, etc.) sont importantes puisqu'elles créent des lieux de rencontre et de socialisation en plus de réduire la méfiance qui peut exister au sein de la communauté. Ces activités constituent également des lieux d'implication et ils répondent à des besoins ciblés par la population. Ils constituent aussi des lieux de diffusion de l'information sur la vie de quartier qui permettent l'accès à cette information pour des personnes qui autrement, n'y auraient pas accès ou l'intérêt d'y accéder.

On indique toutefois une réduction des budgets d'animation en 2015, ce qui s'est traduit en une réduction des activités organisées passant d'une offre de 950 heures à 730 heures d'activités. De ce nombre, 150 heures sont financées par le programme *Emploi Été Canada*. Cette implication bénévole d'animation est estimée à un total de 1209 heures accompli par 126 bénévoles. Cette implication a permis d'organiser 139 heures d'activités. La TDS a également pu compter sur

l'implication de 85 organismes partenaires qui ont pour leur part organisé 587 heures d'activités. Les activités ainsi organisées sont gratuites dans 80 % des cas.

Les réductions de budgets ont également affecté les partenaires qui évoluent dans le même écosystème que la TDS. Ce contexte rend le financement d'autant plus difficile puisque les mêmes bailleurs de fonds sont d'autant plus sollicités par tous les organismes du milieu.

Le bilan enchaîne en visitant de nouveau la question du rôle des activités d'animation. On y présente un plaidoyer détaillé de leur l'impact afin d'atteindre 15 des 32 objectifs du plan d'action. Ce plaidoyer complet ne sera pas reproduit en entier pour faciliter la lecture, toutefois résumons l'argumentaire ainsi. Les activités d'animation organisées par un ensemble d'acteurs participent à créer un milieu de vie favorable au bon voisinage, aux rapprochements entre voisins, à la socialisation de personnes autrement isolées. Ce milieu sain et dynamique ainsi créé, permet de diffuser de l'information et rendre accessibles des services communautaires liés aux problématiques du logement, de la santé, à la

5 On reprend la définition du *Cadre de référence de L'initiative montréalaise de soutien au développement local* qui se lit ainsi : « Le développement social local réfère à un processus coopératif construit et porté ensemble par les acteurs et par les citoyens d'un territoire local qui vise l'amélioration des potentiels individuels et collectifs et des conditions de vie sur les plans social, culturel, économique et environnemental. Ce processus s'appuie sur une vision globale et adopte une approche intégrée qui reconnaît l'interrelation des dimensions du développement et qui vise la complémentarité des interventions. Les principes d'action associés au développement social local sont : »

- La participation des individus et des communautés locales aux décisions et aux actions qui les concernent;
- L'empowerment (développement des capacités);
- Le partenariat et l'action intersectorielle;
- La réduction des inégalités sociales;
- L'harmonisation et la promotion de politiques publiques favorables à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être.

réduction des activités illégales, à l'appropriation des espaces par les citoyens. Ce contexte est ainsi favorable à l'amélioration des indicateurs identifiés et au développement ou à la consolidation des partenariats de la TDS.

On identifie ainsi quatre bons exemples de cette compréhension de l'impact des activités d'animation. Ces ateliers de discussion anglais-français sont des lieux de socialisation et d'intégration pour les nouveaux arrivants. Le club de marche, au-delà des bienfaits physiques évidents, constitue un lieu de socialisation pour les aînés, principalement des femmes. Elles s'informent sur la vie de quartier et s'offrent de l'aide mutuelle. Les cafés urbains organisés par la RUI sont pour leur part des lieux d'information, d'implication citoyenne et d'empowerment pour le quartier. Finalement, l'aide aux devoirs participe à l'aide à la réussite et, encore une fois, constitue un lieu

ressources appropriées. C'est tout particulièrement le cas pour les parents qui ne parlent ni l'anglais ni le français.

Le bilan 2015 fait ensuite le bilan des activités au local et celle des employés de la TDS. Les visites au local citoyen de la RUI indiquent un accroissement des interactions avec les citoyens. Le nombre de personnes effectuant une 1re visite est plus grand qu'en 2014 et 65 % des visites ont été effectuées par des femmes.

Le comité de vie de quartier s'est réuni 2 fois par mois durant toute l'année 2015 et est animé par l'agente de milieu de la TDS. Ce comité jouit de l'implication de 29 personnes qui prennent en charge, autres choses, la planification de la fête de quartier. Le journal *Info Airlie-Bayne* a été produit une seule fois grâce à l'implication de 6 citoyens et certains partenaires, il fut distribué à près de 500 exemplaires dans le local citoyen, dans les écoles et lors des activités de la RUI.

Sur le plan de la vie démocratique de la RUI, le *Comité de Revitalisation Airlie (CRA)* s'est réuni à une occasion en 2015 et le comité de pilotage s'est réuni à 6 reprises. Les dossiers majeurs abordés par ces deux comités ont été : « *la mise en place de cibles de performance pour les objectifs de la RUI ainsi que le développement d'un projet levier dans le quartier.* »

Du côté des ressources humaines, l'année 2015 est marquée par une certaine stabilité, ainsi aucun employé n'a quitté l'emploi de la TDS et l'équipe s'est adjoint d'une ressource dédiée aux activités d'animations grâce au programme Emploi Été Canada.

Comme à l'habitude, le bilan présente une série de faits saillants pour l'année 2015.

de socialisation pour les parents et un outil d'intégration pour les nouveaux arrivants. Ce dernier lieu constitue également un prétexte idéal afin d'identifier d'autres types de problématiques et de rediriger les parents vers des services et



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Classe verte - 2016

Premièrement, l'engagement concret des citoyens dans les efforts de la RUI. On y explique que les politiques d'austérité du gouvernement de l'époque ont entraîné des baisses de budgets et ont eu un impact sur les activités de la RUI. Les citoyens se sont alors beaucoup impliqués dans les structures de la RUI afin de préserver les activités organisées. Le comité de vie de quartier est ainsi passé de 11 à 24 membres et le journal *Info Airlie-Bayne* a repris ses publications après avoir été délaissé par les citoyens.

Deuxièmement, le projet *LaSalle au féminin* qui poursuit ses activités avec un même mandat et un groupe de 7 femmes. Des démarches sont engagées afin d'augmenter le nombre de participantes dans le futur.

Troisièmement, la mise en place d'une approche systémique dans son intervention. L'approche systémique proposée « *mise sur un processus qui assure l'interaction de tous les milieux (communautaire, institutionnel, scolaire, familial) dans un plan d'action concerté.* » Ainsi le travail de l'agente de mobilisation et l'organisation

des activités culturelles sont organisés pour répondre à cette approche.

Quatrièmement, les marchés de quartier ont continué d'être organisés de pair avec les jardins communautaires du Nutri-Centre LaSalle. Les marchés permettent l'accès à des fruits et légumes frais à moindre coût. Lors de la fête de quartier, une activité d'agriculture urbaine a été organisée auprès des citoyens. Huit marchés ont été organisés en 2015 et ont été fréquentés par près de 250 personnes.

Finalement, le dernier fait saillant de l'année 2015 concerne l'organisation d'activités de soccer pour adulte. Un père du quartier organise ces activités et 14 personnes y participent.

En conclusion, le bilan se termine avec le détail du plan d'action pour 2015-2016. Ce plan d'action indique que les volets habitation, salubrité, aménagement et l'offre commerciale présentent beaucoup d'objectifs à faire ou débutés.



2016

Le bilan de 2016 débute par un retour global sur l'année en effectuant un retour sur l'approche systémique qui est adoptée par la RUI. Encore une fois, on y explique que la mise en pratique de cette approche se poursuit et qu'elle s'effectue dans le cadre d'un plan d'action concerté.

On indique dans un second temps une discontinuité dans la collecte des statistiques de la RUI en raison de mouvement de personnel. L'équipe de la RUI a profondément changé durant l'année en raison de départs et d'absences liés à la santé des employés. Coup sur coup, le coordonnateur de la RUI a quitté son poste en juillet et l'agente de milieu s'est absentée d'octobre à décembre. Ces changements ont sérieusement affecté les activités de la RUI sur le terrain durant l'année. Illustration de cela, la collecte de données statistiques que tenait l'équipe depuis quelques années n'a pas été effectuée de manière exhaustive en 2016. Les heures d'ouverture et la programmation des activités de la RUI ont également été affectées pour ces raisons.

Cette première portion du bilan se conclut en abordant la participation citoyenne et des organismes qui s'est somme toute préservée en 2016, bien que les activités des organismes partenaires et de la RUI ont été négativement affectées par des coupes budgétaires qui ont rendu l'organisation de certaines activités insoutenables financièrement.

Le bilan poursuit ensuite avec une présentation de l'implication citoyenne dans les activités de la RUI et de l'achalandage du local de la Plaza Airlie. Cet achalandage a été mesuré uniquement pendant la première moitié de l'année en raison des mouvements de personnel indiqués précédemment. Durant la période, 4772 personnes ont

visité ou effectué un appel au local. De ce nombre, 100 personnes l'ont fait pour une première fois et il s'agissait principalement de femmes (79 % des visites). Ces personnes venaient principalement chercher de l'information sur des activités de la RUI ou de ses partenaires.

On estime que 96 bénévoles se sont impliqués durant près de 909 heures et que 15 événements ont été organisés. De plus, 27 personnes se sont impliquées dans le comité citoyen de la RUI. Le bilan omet cependant d'indiquer autour de quels projets cette implication s'est cristallisée.

Sur le plan des comités, le *Comité de Revitalisation Airlie* (CRA) ne semble pas s'être rencontré en 2016 et le Comité de Pilotage (CP) s'est réuni à 6 reprises.

Le bilan présente ensuite un survol de la programmation des activités d'animation proposées en 2016. Ces activités sont organisées dans la compréhension de l'équipe en place du développement social, qui est défini ainsi :

« Le développement social local réfère à un processus coopératif construit et porté ensemble par les acteurs et par les citoyens d'un territoire local qui vise l'amélioration des potentiels individuels et collectifs et des conditions de vie sur les plans social, culturel, économique et environnemental. Ce processus s'appuie sur une vision globale et adopte une approche intégrée qui reconnaît l'interrelation des dimensions du développement et qui vise la complémentarité des interventions. »

Les principes d'action associés au développement social local sont :

- La participation des individus et des communautés locales aux décisions et aux actions qui les concernent;
- L'empowerment (développement des capacités);
- Le partenariat et l'action intersectorielle;
- La réduction des inégalités sociales;
- L'harmonisation et la promotion de politiques publiques favorables à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être.

Les activités d'animation sont donc défendues comme étant un effort collectif concerté qui pourra agir comme une bougie d'allumage et un point d'accès du milieu à d'autres services favorisant le développement social tel que décrit précédemment.

Les activités organisées par l'équipe de la RUI visent à atteindre sept objectifs qui sont décrits ainsi :

1. Augmenter l'offre d'évènements culturels et sociaux gratuits pour les habitants du quartier;
2. Favoriser les rencontres formelles et informelles entre les habitants du quartier et intervenants afin de briser les barrières et tabous;

3. Favoriser la socialisation entre les habitants du quartier afin de créer des groupes informels d'entraide et de support;

4. Augmenter le pouvoir des habitants du quartier de s'impliquer dans l'amélioration de leur propre qualité de vie;

5. Réduire la méfiance envers ses voisins en maximisant les contacts entre les habitants du quartier;

6. Augmenter la réponse à des besoins ciblés pour certains groupes de population;

7. Augmenter l'accès à l'information sur les sujets touchant la qualité de vie des habitants du quartier.

Le bilan présente ensuite un tableau illustrant comment les activités organisées ont un impact direct sur 16 des 32 objectifs du plan d'action de la RUI. Le bilan identifie donc que les activités d'animation ont un impact indirect important sur une portion importante du plan d'action de la RUI.

Mentionnons que les indicateurs d'objectifs qui avaient été mis en place en 2014 et 2015 semblent avoir été retirés, ils ne sont plus présents dans le bilan final.

Le bilan passe ensuite à la section des *Bons coups et faits saillants* qui sont au nombre de 9 en 2016 :



Premièrement, les ateliers de discussions anglais-français. Il s'agit de séances qui offrent une occasion d'apprendre et pratiquer l'anglais et le français. En plus de favoriser l'apprentissage de l'une des deux langues officielles, cet espace est un lieu de rencontre entre différentes personnes et cultures variées. Elle favorise l'intégration des nouveaux arrivants.

Deuxièmement, un club de marche permet également aux personnes du quartier de se réunir autour d'une activité partagée. Ici aussi, la promotion de l'activité physique est un prétexte afin de créer un espace de socialisation et de briser l'isolement de plusieurs participantes. Cet espace en particulier permet de rejoindre beaucoup de femmes plus ou moins âgées qui resteraient autrement isolées. Le groupe permet aussi la diffusion d'information et la création de « *groupes informels d'entraide et de support* » mutuels au sein d'une tranche de la population vulnérable. Il s'agit d'un exemple d'*empowerment* dont l'équipe est particulièrement fière.

Troisièmement, le service d'aide aux devoirs a permis de répondre aux questions des élèves de 1^{ère} à 6^e année. L'aide est notamment importante dans l'utilisation du français. Rappelons que la langue n'est pas nécessairement parlée ou maîtrisée par les parents nouvellement arrivés au pays, le service vient donc jouer le rôle de soutien attendu des parents dans l'apprentissage de la langue. Cette activité permet de mettre en place un lien et un accès privilégié avec les familles du quartier et ainsi de faire du référencement par le biais de l'agente de milieu qui peut offrir de l'aide adaptée à cette population.

Quatrièmement, la mise en place de 9 bacs à fleurs dans le quartier lors de la corvée de nettoyage par les jeunes impliqués auprès de l'organisme Destination Travail. Ces aménagements ont été confectionnés à l'aide de pneus

réutilisés, probablement récupérés à l'abandon dans le quartier. Malheureusement, le bilan n'explique pas vraiment le contexte dans lequel s'inscrit cette action ou le résultat recherché par la réalisation de cette action au-delà de l'embellissement du quartier.

Cinquièmement, la poursuite des cafés urbains. Cette activité de conférence participative portant sur des sujets intéressants les personnes vivant dans le quartier permet d'informer la population sur différents sujets en plus de créer un espace de discussion et d'échange sur les enjeux soulevés. C'est un lieu d'échange entre les intervenants et la population qui y participe en plus d'être un espace qui favorise l'implication et la socialisation dans le quartier. La rencontre de novembre portant sur le sujet de l'alimentation a été particulièrement appréciée.

Sixièmement, une nouvelle activité appelée *La Grotte*. Il s'agit d'un espace de rencontre et d'animation pour les jeunes du quartier âgés de 6 à 12 ans. Principalement axé autour d'activités de loisir en dehors des espaces institutionnels, on cherche à favoriser le développement individuel et collectif des jeunes en plus de parfaire leurs compétences acquises à l'école. Le projet étant naissant, une réflexion s'est effectuée afin d'assurer la pérennité des actions mises en place. On vise à favoriser une prise en charge citoyenne et une participation dans la vie collective.

Septièmement, le projet *LaSalle au féminin*. Le projet a été organisé en collaboration avec le Centre du Vieux-Moulin et encore une fois du SPVM. Un total de 9 participantes ont pris part aux ateliers qui visent à agir sur le sentiment de sécurité des participantes, à dépister des personnes vulnérables ou des situations nécessitant des interventions et à créer des réseaux d'entraide entre ces femmes qui ne se connaissent pas au départ. Il est prévu de reprendre l'activité en 2017.

Huitièmement, l'organisation par le comité citoyen de groupe de soccer pour adultes. Une femme a rejoint le groupe cette année et le groupe permet de créer un espace additionnel de socialisation dans le quartier en plus d'être administré par des citoyens.

Et finalement, l'organisation des marchés de quartier en collaboration avec le jardin collectif du Nutri-Centre LaSalle et le Marché Saint-Pierre déjà implanté depuis plusieurs années. En 2016, les marchés de quartier ont vu leur offre bonifiée avec l'aide des partenaires et une meilleure sélection de fruits et légumes frais a pu être offerte dans le quartier. De plus, un volet d'agriculture urbaine a été ajouté sur le site de la place citoyenne située dans la *Plaza Airlie*. L'expérience a permis d'accroître les connaissances de

certaines personnes dans le domaine et de développer le sentiment d'appartenance au quartier.

Le bilan conclut finalement avec une proposition de plan d'action pour l'année 2017 qui identifie notamment d'agir davantage sur les questions de la salubrité du secteur (logement et collecte des déchets principalement) et sur les aménagements dans le quartier.

Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Corvée - 2016



2017

Le bilan proposé pour la RUI en 2017 débute avec perspective de l'année. Et encore une fois, l'année 2017 est présentée comme une année de grands changements. On y indique qu'une approche systémique est toujours mise de l'avant, toutefois « l'approche priorisée [...]

[permettra] de rejoindre un plus grand bassin d'intervenants et oriente les travaux avec les partenaires et les citoyens.»

Également, les mouvements de personnel au sein de l'équipe affectent de nouveau profondément



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Cabane à sucre - 2017

l'organisme. Par conséquent, la RUI n'a pas eu de coordination pendant quelques mois et tous les autres postes de l'équipe ont été affectés par des absences ou des départs. Ces mouvements de personnel répétés ont entraîné certains retards et décalages dans les projets et la programmation de la RUI. De plus, cela a identifié des lacunes dans le transfert de connaissances qui est amplifié par une documentation limitée. La reprise des dossiers est donc plus difficile pour la relève et illustre une problématique au niveau de la méthodologie d'archivage.

Toutefois, la RUI a pu compter sur l'implication importante des partenaires et citoyennes dans la programmation et les activités de la RUI.

La fréquentation du local citoyen situé sur la Plaza Airlie a encore une fois été mesurée. Toutefois, en raison d'une réduction des heures d'ouverture, de mouvements de personnel ainsi que leurs effets sur les activités de la RUI, ces chiffres sont difficilement comparables aux autres années sans y apporter ces nuances. L'équipe utilise cependant une méthode plus détaillée afin de consigner les visites et leurs motifs. Ainsi 580 personnes se sont présentées au local ou y ont effectué un appel, et de ce nombre 338 personnes le faisaient pour une première fois. 125 personnes ont également été référencées vers d'autres services des partenaires de la RUI. L'accompagnement psychosocial est identifié comme étant particulièrement nécessaire dans le milieu.

Le comité de vie de quartier s'est réuni qu'une seule fois en 2017 principalement en raison de la réduction du temps de travail de l'agente de milieu qui en avait la charge autrefois. Cette réduction de l'implication est perçue comme problématique par l'équipe qui propose d'actualiser le plan d'action en 2018 et de mettre l'accent sur « *la réalisation de projets de revitalisation dans*

le quartier pour éviter qu'il soit uniquement un lieu de socialisation. »

Les comités de la RUI (CRA et CP) ne se sont pas réunis en 2017 et même depuis 2015 dans le cas du CRA. Ici encore, le mouvement de personnel explique cette réduction des activités. La relance de ces comités est jugée prioritaire et nécessaire à la cohérence de la démarche de la RUI par l'équipe en place.

L'équipe de la RUI a poursuivi ses activités d'animation dans le quartier proposant 3 programmations saisonnières (été, hiver, automne). Les problématiques liées aux ressources humaines ont toutefois permis de réaliser à l'équipe que « *la mobilisation citoyenne reposait essentiellement sur une personne plutôt que sur le projet de la RUI lui-même.* » Des ajustements sont donc proposés afin de pérenniser les activités de la RUI.

Finalement, l'ensemble des changements vécus par la TDS durant l'année 2017 poussent l'équipe à faire une remise en question de l'impact réel des activités d'animation proposées. L'équipe suggère de soumettre ce questionnement lors d'une relance des comités de la RUI (CRA et pilote) afin d'amorcer une réflexion sur ce thème.

Le bilan se poursuit ensuite sur la désormais traditionnelle section des *faits saillants* de l'année. En 2017, on compte 3 faits saillants.

Premièrement, le projet *LaSalle au féminin*. Le projet réalisé en collaboration avec le Centre du Vieux-Moulin et le SPVM regroupe 7 participantes et des intervenantes ce qui permet d'agir sur les insécurités des participantes dans le milieu en plus de favoriser l'entraide et de briser l'exclusion de ces femmes.

Deuxièmement, le soccer pour adultes. Cette activité a été mise sur pied par le comité de vie

de quartier et réunit hommes et femmes autour de la pratique du sport. Il s'agit du fruit de l'implication citoyenne et d'un espace de socialisation.

Troisièmement, les marchés de quartier. L'activité est désormais organisée par le Nutri-Centre LaSalle et permet l'accès à des fruits et légumes frais à moindre coût. De plus, des ateliers sont organisés pour donner des formations culinaires et sur la saine alimentation en général.

Le bilan conclut ensuite sur la présentation d'un plan d'action 2017-2020 sous forme de tableau de 4 pages organisées en 3 axes. Pour chaque objectif, un échéancier trimestriel sur 3 ans est prévu, des actions sont identifiées pour chaque objectif.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Cabane à sucre - 2017

2018

Le bilan de 2018 s'ouvre comme on peut s'y attendre à la lecture du bilan précédent par l'annonce d'une démarche de stabilisation et de redressement de la mission et gouvernance de la RUI. Il s'agit donc d'une année de nouveaux départs et au cours de laquelle l'action de la TDS se recentre autour de projets structurants, d'une réduction des activités d'animation et d'une collaboration plus étroite avec les organismes du milieu.

L'année fut encore une fois marquée par des mouvements de personnel, mais également par la fermeture du local citoyen qui était situé dans

la *Plaza Airlie*. Les locaux de la TDS se sont donc déplacés, au centre sportif Dollard-Saint-Laurent. Ce déménagement marque un changement important dans la priorisation de l'intervention et de l'animation vers une action portée autour de projets structurants.

Également, l'année 2018 marque une remise sur pied de la structure de gouvernance de la RUI autour de la clarification de la mission auprès des partenaires. Un plan d'action triennal a été adopté afin de prioriser les actions de l'équipe de la RUI. Cette démarche s'est également effectuée dans le cadre d'une évaluation de la RUI par



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Fête de Quartier - 2019

la Ville de Montréal qui engage une révision du programme des RUI pour l'été 2019.

Quant à la composition de l'équipe de la RUI, le bilan aborde les mouvements qui sont survenus à la TDS au cours de l'année. Ainsi, tous les postes liés à l'équipe de la RUI ont été touchés par une arrivée ou un départ en 2018. Quant à la gouvernance, un nouveau schéma est proposé avec des rôles définis pour tous les comités de la RUI ainsi qu'une fréquence de rencontre proposée.

Cette révision prévoit donc que le CRA agit comme une grande assemblée des partenaires qui détermine les enjeux de la RUI et fixe les priorités et orientations de la RUI. Elle détermine également le plan d'action sur 3 ans de la RUI.

Le comité de pilotage (CP) regroupe un nombre plus restreint d'organismes et agit comme comité de travail en soutien à la coordination de la RUI. Il est autonome et peut prendre des décisions tant qu'elles sont conformes aux orientations du CRA et entérinées par le CA de la TDS. Il se réunit normalement 2 fois par mois.

Le comité de Vie de Quartier est composé de résidents du quartier et veille sur les enjeux du quartier en plus de mobiliser les citoyens dans le plan d'action de la RUI. Il délègue des citoyens au CRA et CP également. Il existe également une possibilité de créer des sous-comités thématiques (sur les conditions de logement par exemple) afin de permettre à des organismes ou citoyens de travailler sur une thématique en particulier.

Le mandat de la coordination est d'assurer la circulation de l'information et la mobilisation des acteurs participants au projet de la RUI. Elle doit également s'assurer du suivi de la mission et des objectifs de la RUI auprès des acteurs et comités de la RUI. Elle doit finalement voir au bon fonctionnement administratif de la RUI, dans

son financement, la reddition de comptes et sa vie démocratique.

En 2018, le CRA, qui réunit 19 partenaires, s'est réuni à 2 reprises. Le CP s'est pour sa part réuni à 4 reprises et comptait sur l'implication de 8 partenaires. Finalement, le comité de Vie de Quartier s'est rencontré une seule fois en avril 2018, rassemblant 4 citoyens. Il est également mentionné que : « *la coordination a souhaité impliquer les citoyens lors de la mise sur pied de projets structurants afin d'éviter que le comité reste un lieu de socialisation et de planification d'activités d'animation.* »

Le bilan présente ensuite un tableau des objectifs et des actions posées en 2018 en lien avec chacun de ces objectifs. Mentionnons que le programme *Parlons conditions logement* a été mis sur pied et inclus au plan d'action qui prévoit plusieurs actions liées à ce projet. On évalue également l'option de miser sur un projet d'urbanisme transitoire et sur des projets ciblés d'agriculture urbaine à petite échelle.

Autre changement, la traditionnelle section Faits saillants disparaît du bilan au profit des sections Projets 2018 et Animation. La section Projet 2018 présente trois projets : LaSalle au Féminin, Parlons conditions Logement et le Café de socialisation.

Le projet *LaSalle au Féminin* a encore une fois été organisé en 2018 avec la collaboration du Centre du Vieux Moulin et du SPVM. Au total, 10 participantes se sont inscrites. Le projet reprend les mêmes objectifs que les années précédentes et il a fait l'objet de promotion dans la radio et journal local. Toutefois, le programme n'a pu mettre en place toutes les cohortes nécessaires en 2018 en raison de problèmes de recrutement. L'équipe en place juge alors que l'activité relève plus du soutien psychosocial et ne cadre plus vraiment avec les objectifs poursuivis par la RUI.

Le projet *Parlons conditions Logement* a été lancé en 2018 grâce à un financement du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT). Le projet est divisé en trois phases et a été voté par le CRA de la RUI. Il s'agit d'un projet réalisé en partenariat avec le *Comité Logement Lachine-LaSalle*. Le projet prévoit documenter la problématique de salubrité des immeubles locatifs de plus de 25 logements situés dans le territoire de la RUI. À cette fin, un sondage a été complété dans les quatorze immeubles visés permettant de rejoindre 227 des 576 logements visés. Des problématiques d'infiltration d'eau, de moisissure ou de parasites/vermines dans les logements ont ainsi pu être documentées. Cette démarche a permis de faire la démonstration que la « *situation de grande insalubrité du parc locatif dans le secteur de la RUI* », pour quiconque qui en aurait encore douté. Ces données ont permis de planifier la mise en place d'un plan d'action pour 2019.

Le Café de socialisation concerne un projet financé par l'enveloppe Ville-MTESS qui est destiné aux RUI et permettait d'organiser des activités hebdomadaires de socialisation. Deux activités ont été organisées afin de faire connaître des ressources

du quartier aux participants. Toutefois, à la suite du redressement des actions de la RUI, ce projet ne cadrerait plus dans les orientations déterminées par le CRA. L'effort de la coordination a été redirigé vers l'organisation d'activités en lien avec la lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale. L'équipe souhaite alors « *procéder par appel à projets pour l'allocation de ce financement dans les prochaines années. Ceci permettra de dégager du temps à l'équipe de la RUI, tout en soutenant les projets d'organismes locaux.* »

La section Animation de quartier fait le résumé de l'ensemble des activités tenues dans ce cadre en 2018, l'élément central de la section concerne toutefois les transformations engagées dans ce champ d'activités en 2018. On y explique qu'au terme d'une remise en question sur l'impact réel des activités sur les objectifs de la RUI, « *les activités d'animation telles que faites dans le passé ne seront plus portées par la RUI.* » Cette réflexion s'est également produite dans un contexte où la TDS a quitté le local commercial qu'elle occupait et où les activités étaient organisées. Dans ce contexte, le poste d'agent de mobilisation dédiée aux activités d'animation n'a pas été reconduit et aucun financement n'a été demandé pour ces activités en 2018.

Le bilan se conclut avec une perspective pour l'année 2019. Cette section revient sur l'ensemble des démarches de recentrage de la RUI décrites précédemment. Elle indique ensuite que le projet *Parlons conditions Logement*, les démarches d'implantation d'un CPE ainsi qu'un comptoir vestimentaire et de logement social, le projet d'urbanisme transitoire seront des projets importants en 2019. On y explique également une volonté de poursuivre dans le travail engagé avec la révision de la gouvernance de la RUI et ainsi lier les activités de la RUI à des projets structurants.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Bazar - 2015

2019

Le bilan de 2019 débute sur une bonne note en annonçant que, contrairement aux dernières années, l'équipe de la RUI est restée stable et de nouveaux collaborateurs ont été embauchés permettant de financer et porter des projets structurants dans la communauté. Le réajustement des activités de la RUI a permis au projet de s'affirmer ce qui rend le travail de l'équipe « efficace et fluide », ce qui favorise un climat dynamique. Ce dynamisme semble également se propager au sein de la communauté œuvrant dans le quartier.

La TDS s'est également engagée dans un fonctionnement par appels de projets. Ainsi remettre des enveloppes à des organismes pour la réalisation de ces projets. Il s'agit d'un fonctionnement répandu dans le réseau des RUI de Montréal, et elle a les grands avantages de libérer du temps à l'équipe de la TDS et surtout de favoriser et consolider l'expertise locale. De plus, un projet de place publique temporaire voit le jour ; l'*Agora Airlie*. Les nouveaux employés de la RUI pourront se dévouer à la création de ce projet d'urbanisme transitoire situé sur un terrain vacant au coin des rues Airlie et 90^e Avenue.

Finalement, le bilan mentionne une incertitude quant à l'avenir et au financement du programme des RUI qui n'a pas soumis les évaluations prévues ainsi que les orientations des changements prévus, ce qui pourrait affecter le financement, le territoire ou le fonctionnement du programme des RUI. L'horizon 2020-2021 reste donc incertain en 2019, ce qui préoccupe l'équipe en place.

Le bilan fait ensuite un retour sur la vie démocratique de la RUI. Le CRA rassemble 16 partenaires en 2019 et 2 rencontres se sont tenues avec ces partenaires. Le CP s'est réuni pour sa

part à 7 reprises. De son côté, le comité de vie de quartier n'a pas été réuni cette année dans l'effervescence de la création de l'*Agora Airlie*, mais il est prévu de relancer le comité en 2020.

S'en suit un suivi du plan d'action. Le tableau présenté indique plusieurs avancées importantes qui ont été effectuées relativement au programme *Parlons conditions Logement* en 2019. Ainsi des informations ont été collectées auprès des locataires par l'équipe du *Comité Logement*

Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Cabane à sucre - 2017



Lachine-LaSalle. Ces informations, en plus d'une étroite collaboration avec la Ville de Montréal, ont permis aux équipes d'inspecteurs du *Service de l'Habitation* d'intervenir et d'effectuer des suivis sur plusieurs immeubles problématiques dans le secteur. Toujours en lien avec la question du logement, des suivis ont été effectués afin de mettre en place une meilleure offre de logement social. Toutefois, malgré tous les efforts consentis, la collectivité n'a pas pu récolter le fruit de ses efforts.

La mise en place de l'agora est également vue comme un moyen d'agir sur de nombreux axes et objectifs du plan d'action. Ainsi, le projet d'agora est perçu comme un moyen de créer un espace afin d'y offrir de services et de l'information aux citoyens, ainsi que de favoriser l'empowerment des citoyens, le verdissement du quartier et de créer un espace ludique et familial.

Le bilan poursuit ensuite avec la présentation des projets de 2019. Quatre projets sont mentionnés dans cette section ; l'Agora Airlie, Parlons conditions Logement, Regroupement communautaire et finalement École du Samedi en milieu de vie.

Le projet de l'Agora Airlie constitue probablement la pièce de résistance de l'année et un bilan à part entière de ce projet a été rédigé. Ce projet d'urbanisme transitoire a été conçu et construit en collaboration avec l'organisme La Pépinière afin de créer un espace public de qualité dans le territoire de la RUI. Un calendrier important d'activités a été organisé afin d'animer et de faire vivre cet espace public. Les activités de différentes natures ont été organisées par les citoyens ainsi que par un grand nombre d'organismes impliqués dans la RUI. Plus de 20 partenaires ont organisé des activités durant la période d'ouverture et plus de 650 personnes y ont participé. Ce projet est considéré comme un succès, il est prévu de développer une phase hivernale et un élargissement des activités, mais également de reconduire l'expérience pour les prochaines années.

Le projet Parlons conditions Logement a également progressé en 2019 grâce à la collaboration mise en place avec le Comité Logement Lachine-LaSalle qui en est le porteur. Rappelons que le projet vise à informer les locataires de certains immeubles de la RUI de leurs droits afin d'améliorer les conditions et leur abordabilité. Un groupe de partenaires s'est rassemblé afin

de faire avancer la question spécifique de la salubrité et de veiller collectivement à l'avancement des travaux. La phase 1 s'est déroulée en 2018-2019 et a permis de mettre en évidence l'ampleur de la tâche à accomplir. À la suite d'une intervention du Service de l'Habitation auprès des propriétaires, il fut nécessaire de passer aux phases 2 et 3 du projet plus rapidement. Le projet se poursuit donc avec un investissement grandissant des partenaires du milieu.

Le projet de regroupement communautaire concerne les efforts effectués par l'équipe de la RUI afin de reloger plusieurs organismes au sein d'une même adresse. Cependant, il a été écarté en raison de la dévitalisation grandissante de la Plaza Airlie qui n'est plus une localisation attrayante et des besoins divergents des différents organismes impliqués. Le CPE Familigarde s'installera finalement dans un espace construit sur mesure dans le site de la Plaza Airlie et la Maison des familles poursuit ses recherches.

Finalement, l'École du Samedi en milieu de vie a vu le jour en 2019. Il s'agit d'un projet financé grâce à un appel de projet fait par la RUI et est porté par la Maison des familles de LaSalle. Il consiste en différents cours de francisation pour les nouveaux arrivants âgés de 6 à 12 ans. Il permet d'informer les familles sur les services et ressources offerts dans la communauté ainsi que d'impliquer les parents dans le parcours scolaire de leurs enfants. 30 jeunes et 18 parents ont ainsi été impliqués dans le projet et une 2e phase au projet est développée en raison de l'intérêt qu'il a suscité.

La dernière section du bilan concerne les perspectives de la RUI pour l'année 2020. Cette section réitère les bienfaits du recentrage de la mission de la RUI en plus d'appeler à suivre l'évolution des projets en cours. Il est souhaité

que la TDS conserve les employés embauchés afin de développer et faire rayonner ces projets,

principalement l'*Agora Airlie*. Le projet *Parlons conditions Logement* est également un axe très important pour la RUI puisqu'il s'attaque à une problématique fondamentale et prioritaire du quartier, les efforts seront donc poursuivis afin d'engager la phase 2 du projet.

On y indique également que des efforts seront également faits afin de favoriser l'implantation de différents commerces ou organismes dans

le quartier tels qu'une friperie et un CPE. Il est également question de poursuivre les réflexions sur le mode de gouvernance de la RUI grâce aux 3 comités (CRA, CP et CVQ). Le fonctionnement par appel de projets est également considéré comme un succès en 2019 et sera privilégié dans le futur, mais avec un fonctionnement amélioré grâce à l'expérience acquise en 2019. Finalement, une attention toute particulière sera donnée à l'évaluation du programme des RUI par la Ville de Montréal en 2020 afin de pouvoir s'adapter au nouveau programme qui sera mis en place.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne.
Corvée & distribution de plantes - 2015

2020

Aucun bilan n'a été publié pour l'année 2020 concernant la RUI Airlie-Bayne, comme cela a été le cas pour les 9 dernières années. L'année 2020 de la RUI a été à l'image de l'année 2020 à l'échelle mondiale ou encore québécoise. C'est-à-dire qu'elle a été marquée par la pandémie

mondiale de COVID-19 qui sévit toujours au moment d'écrire ces lignes.

Toutefois, il est important de revenir sur quelques sujets, projets et évènements dignes d'intérêt dans le contexte spécifique de la RUI.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne.
Corvée & distribution de plantes - 2015

Encore une fois, en 2020, le problème des mouvements de personnel a de nouveau entraîné des complications au projet de la RUI. Ainsi, en fin d'année 2019, les deux employés liés à la RUI ont quitté leurs fonctions. Ces départs s'expliquent en grande partie par le climat d'incertitude lié à la RUI en 2019-2020 et aux possibilités de développement du site.

D'abord, la transformation du programme des RUI amorcée en 2018 n'a toujours pas été finalisée et les détails du nouveau programme restent à annoncer ainsi que la sélection des espaces retenus. Il est donc incertain que le projet continue d'exister au-delà de 2021 et que le secteur Airlie-Bayne fasse partie des secteurs d'interventions au-delà de cette période.

Ensuite, le terrain utilisé pour l'Agora Airlie étant toujours la propriété d'une entreprise privée, il s'est avéré difficile



de planifier avec assurance son développement. En effet, l'utilisation de cet espace est encadrée par une entente qui doit être reconduite annuellement avec le propriétaire. Ce dernier peut être récupéré, développé ou vendu par le propriétaire à tout moment, ce qui laisse planer une menace constante sur le site et son développement. Bien que les démarches et projets portés par l'équipe de la RUI aient entraîné d'importants changements positifs, mobilisateurs et observables, les forces d'inertie qui sont en place demeurent très fortes et minent nos efforts de revitalisation du site au bénéfice de la communauté.

Dans ce contexte d'incertitude quant au site et au programme même de la RUI, les deux employés ont décidé de relever d'autres défis professionnels.

Les impacts de la pandémie ont également sérieusement miné les efforts de mobilisation et d'action dans le quartier. Dès le mois de mars, l'ensemble du territoire Québécois fut visé par différentes mesures de confinement et d'isolement social afin de réduire les risques d'apparition de foyers d'éclosions. Dans ce contexte, il était impossible, voire irresponsable, d'organiser des activités de mobilisation liées à l'agora ou à la RUI en général. De plus, une vaste gamme de problèmes sociaux liés à la pandémie et au confinement sont alors apparus sur l'ensemble de l'arrondissement de LaSalle. Vu les circonstances exceptionnelles et le manque d'effectifs de la TDS, il apparaissait alors nécessaire d'agir et d'effectuer un recentrage des activités de la TDS vers la gestion de la crise sur l'ensemble du territoire de LaSalle. Le Plan COVID a donc été mis sur pied par la TDS et s'est échelonné décembre 2020 à septembre 2021.

Toutefois, il serait injuste de dire que le projet de la RUI fût entièrement abandonné. Un plan de nettoyage du quartier et plus spécifiquement de l'Agora-Airlie fut planifié avec l'aide de

l'Éco-Quartier en automne. Et c'est avec plaisir que l'équipe de la RUI a constaté qu'une initiative autonome et citoyenne avait pris les choses en main et qu'une opération de nettoyage avait été faite. Sur ce fait, nous constatons donc que le quartier reste mobilisé et que les efforts des années précédentes ont réellement réussi à créer un tissu social et un sentiment d'appartenance dans une partie de la population.

D'autres initiatives ont également été étudiées par l'équipe de la TDS durant la période de la pandémie, notamment la possibilité de créer un espace de rassemblement sécuritaire afin d'y tenir des assemblées ou des rencontres. Toutefois, en raison des consignes sanitaires et de distanciation sociale, cette initiative a été rejetée. Principalement parce qu'elles n'ont pas été jugées responsables, suffisamment sécuritaires ou cohérentes avec les autres messages véhiculés par les autorités de la santé publique. En somme, les risques et conséquences d'une éventuelle éclosion dans le quartier étaient trop risqués et auraient pu miner la participation de la population.

Finalement, une démarche de remplacement pour le poste de coordonnateur a également été complétée entre les mois d'octobre et décembre. Cette démarche fut plutôt accaparante et ardue, probablement en raison du contexte de pandémie et de l'incertitude liée au programme. Toutefois, le poste a pu être pourvu en début d'année 2021.



Retour sur les réalisations de la RUI

Un quartier riche de ses multiples perspectives

Comme nous avons pu l'illustrer dans la section précédente, le projet de la RUI n'est pas le fruit de l'unique contribution d'un organisme, mais plutôt un chant choral qui se déroule sur 10 ans et auquel beaucoup d'individus ainsi que d'organismes ont activement contribué. Il aurait été intellectuellement malhonnête de produire un bilan de ce travail collectif sans chercher à élargir à cette communauté cet exercice de synthèse.

C'est pourquoi l'équipe de la RUI a cherché à consulter le milieu afin de sonder sa perception du projet et de ses accomplissements.

Entre les mois de juin et juillet 2021, un questionnaire a été diffusé auprès d'un peu moins de 40 personnes et organismes qui ont, à un moment ou un autre, contribué à l'effort de la RUI. Ce groupe n'est pas considéré comme



exhaustif ni représentatif puisqu'un certain nombre d'organismes n'ont pu être contactés. Certains ont cessé leurs activités, d'autres n'ont pu être rejoints et d'autres ont refusé de participer. Aussi, il était malheureusement impossible d'étendre la consultation de façon représentative auprès des bénévoles ou des personnes ayant résidé dans le quartier en raison de l'absence d'archives, de coordonnées et surtout les nombreux départs. Cet exercice s'est donc limité aux organismes identifiés dans les archives de la TDS utilisées pour la rédaction du présent document.

Un questionnaire comprenant 8 questions a été élaboré par l'équipe de la RUI afin d'évaluer différents indicateurs au sein de la collectivité. Dès le départ, il était de notre volonté d'évaluer, en partie, l'impact du projet sur la mobilisation de la communauté par le taux de participation.

Dans un premier temps, nous avons cherché à identifier, aux yeux des répondants, comment et pourquoi le projet de la RUI a impacté la communauté laSalloise. Nous espérons ainsi identifier les points forts et les principaux faits saillants du projet au fil des années. Nous cherchions ainsi à mettre en évidence les principales réalisations observées par la collectivité au fil des années et voir quelles réalisations ont marqué l'imaginaire. Nous espérons également comprendre pourquoi ces réalisations ont été marquantes pour les répondants.

Dans un second temps, nous avons cherché à identifier quels étaient les aspects à améliorer, qu'a connus la RUI. Ici encore, nous espérons ainsi identifier les problématiques perçues par la communauté et également confronter l'analyse effectuée à cet égard par l'équipe actuelle de la TDS. Nous espérons également comprendre pourquoi ces observations sont considérées comme problématiques ainsi qu'à connaître

quels changements les partenaires souhaiteraient apporter au projet.

Dans un 3^e temps, nous avons cherché à connaître quelle était la perception de l'évolution de la réalité terrain ou du contexte actuel en cette fin de parcours. Plus précisément, nous avons cherché à savoir si la communauté avait la perception que le projet avait respecté ses engagements de départ et si différents axes d'intervention étaient toujours perçus comme prioritaires dans la communauté. Nous espérons ainsi voir si les différents partenaires considèrent que la RUI a réalisé ses objectifs et si la perception des priorités demeure la même qu'en début de projet. Nous croyons ici que la perception du milieu sera partagée quant à la réalisation des objectifs et que les priorités auront changé et qu'elles seront en moins grand nombre.

Finalement, nous avons cherché à savoir si les différents organismes avaient l'impression d'avoir contribué à la vie démocratique du projet. En toute honnêteté, nous avons ainsi posé une « *question piège* », afin de savoir si les groupes avaient ou non participé aux activités démocratiques de la RUI. Sachant que tous les groupes devraient techniquement répondre positivement à la question. Or nous croyons que certains groupes n'auront pas la perception d'y avoir participé en raison du manque de mobilisation actuel. Nous avons ensuite demandé aux répondants de qualifier cette expérience participative afin de pouvoir l'évaluer.

Une communauté optimiste et critique

Au terme de la consultation, 11 réponses ont été reçues par la coordination de la RUI. Les répondants provenaient de groupes communautaires (6 réponses) et de personnes associées à des institutions gouvernementales (5 réponses).

Cette participation, bien qu'elle soit plutôt faible, admettons-le, correspond toutefois aux attentes de la coordination, considérant les conditions dans lesquelles elle fut réalisée. Rappelons

qu'elle s'est déroulée en été alors que beaucoup de personnes et organismes impliqués étaient absents. La consultation s'est également tenue au terme d'une pandémie mondiale qui a négativement affecté la participation aux activités de la RUI sur une période d'environ 2 ans. Nous évaluons qu'un petit noyau solide d'organismes s'est mobilisé autour du projet malgré les circonstances difficiles.

Perception des faits saillants de la RUI

Notre questionnaire cherchait dans un premier temps à identifier les points forts et les principaux faits saillants du projet. À cette question, les réponses mentionnaient principalement la mobilisation des acteurs du quartier effectuée autour du projet de la RUI. Un certain nombre de réponses indiquaient des interventions d'aménagement dans le secteur comme le verdissement ou la construction de la patinoire Bleu-Blanc-Rouge. Finalement, d'autres réponses ont identifié l'impact du projet sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la RUI.

La plupart des réponses identifiaient ces réalisations pour leur impact mobilisateur ou rassembleur auprès d'une large variété d'intervenants dans le quartier. Certaines réponses soulignaient également que ces réalisations avaient permis de mettre en lumière des problématiques alors inconnues ou mal documentées.

Finalement, certaines réalisations ont également été choisies parce qu'elles avaient eu un réel impact dans le quartier.

Nous évaluons à la lumière de ces réponses que la capacité de mobilisation et l'impact des projets sont des principales retombées recherchées au sein de la communauté. Les projets qui suscitent des transformations durables dans le quartier ont spécialement marqué les esprits. Nous observons également un réel intérêt afin de créer des espaces de dialogue et d'échange dans le quartier entre les différents acteurs. Il est de notre compréhension que ces deux aspects indiquent une forme de validation des approches de concertation et d'appels de projets qui a été adoptée il y a quelques années déjà par l'équipe de la TDS.

Une RUI bien imparfaite

Dans un second temps, nous avons ensuite cherché à identifier des aspects perçus comme problématiques ou à améliorer dans le fonctionnement de la RUI au regard des répondants. Ici, les réponses étaient très variées et il fut difficile d'identifier des tendances communes. Nous avons tenté de synthétiser quelques grandes tendances et problématiques identifiées :

- *La mauvaise répartition et l'identification des rôles et responsabilités*
- *Le manque d'impact et de résultats des projets ;*
- *Le manque de vision à long terme ;*
- *Le roulement de personnel au sein de la TDS et le manque de constance ;*
- *Les limites territoriales de la RUI ;*
- *Le manque de mobilisation des citoyens ;*
- *La nature de certaines actions qui ne sont pas liées à la lutte à la pauvreté ;*

Les répondants ont également identifié des pistes de solutions aux problèmes qu'ils avaient identifiés. À l'instar des réponses précédentes, il était compliqué de dresser de grandes tendances communes au sein des répondants. Nous avons ici aussi tenté de faire la synthèse des solutions proposées :

- *La révision des structures de la RUI en mettant sur pied des comités de travail et un comité citoyen ;*
- *Réviser et réduire les priorités d'actions ;*
- *Développer des projets structurants ;*
- *Miser davantage sur l'intervention ;*
- *Impliquer davantage les organismes dans la réalisation du plan d'action ;*
- *Revoir les limites territoriales de la RUI ;*
- *Garantir une stabilité dans le projet ;*
- *Dédier une équipe à la mobilisation et une autre à la planification.*

Nous évaluons à la lumière de ces réponses qu'il y a un réel potentiel d'amélioration dans le fonctionnement actuel, dans les priorités et dans le type d'interventions de la RUI. Nous sommes également rassurés de voir que plusieurs problématiques abordées dans ce bilan ont également été soulignées par les personnes ayant participé à la consultation.



Nous croyons également qu'il nous faut nous abstenir de proposer une solution miraculeuse aux problèmes que connaît la RUI; nous croyons plutôt que cet exercice illustre la nécessité au contraire d'écouter nos partenaires, de poursuivre cette discussion et d'élargir la discussion sur l'avenir de

la RUI. Nous croyons paradoxalement que cette insatisfaction est plutôt une bonne chose pour le projet de la RUI dans la mesure où elle nous pousse à l'introspection. Elle nous impose également une certaine humilité ainsi que l'adoption de meilleures pratiques collectives.

Une perception des résultats et des priorités qui divise

Dans un troisième temps, nous avons questionné la communauté sur sa perception quant à l'atteinte, par la RUI, des objectifs qu'elle s'était fixés au départ. En d'autres mots, nous avons demandé à la communauté si elle estimait que la RUI avait *livré la marchandise*. Cette question semble avoir laissé la communauté plutôt partagée. Un premier groupe, avec une courte majorité, a répondu négativement ou très négativement à la question. Un second groupe a répondu positivement alors qu'un dernier groupe plus petit était neutre sur la question.

Nous avons également cherché à déterminer si les principaux axes d'interventions historiques de la RUI étaient toujours perçus comme prioritaires. Cet exercice ne visait pas à déterminer si cela était le cas ou pas, mais visait plutôt à évaluer la perception de nos collaborateurs quant aux priorités et si des tendances se manifestaient. Nous cherchions également à évaluer l'engagement des partenaires dans les axes d'interventions de la RUI. Ici encore, aucune tendance forte ne se manifeste clairement des réponses. Parmi les enjeux proposés dans le questionnaire, une majorité de personnes consultées ont estimé que les enjeux considérés prioritaires étaient liés à l'habitation, aux aménagements urbains, à la mobilisation citoyenne et à la sécurité du milieu de vie et finalement l'amélioration de l'offre de services et sécurité alimentaire.

Parallèlement, 2 personnes au plus ont estimé que ces enjeux n'étaient pas des priorités à leurs yeux. Finalement, 5 personnes ont estimé prioritaire l'enjeu de l'accès à l'emploi et uniquement 1 personne pour l'amélioration de saines habitudes. Inversement, ces enjeux ont également été jugés non prioritaires par respectivement 3 et 7 répondants.

Nous croyons que ces réponses appellent à un certain exercice de consultation quant aux priorités d'actions, mais également à un certain recentrage des priorités de la RUI auprès des groupes qui s'y impliquent et qui s'y intéressent. À la lumière du présent exercice, il nous semble important de tenir une réflexion collective sur la conjugaison des priorités et des résultats attendus de la RUI. Surtout dans le contexte opérationnel de la RUI et avec la capacité d'action des organismes impliqués.

Une gouvernance à améliorer

Dans un quatrième temps, nous avons consulté les participants sur leur rapport à la vie démocratique du projet. Il s'agissait d'une question piège comme nous l'avons mentionné plus tôt puisque dans les faits tous les groupes approchés avaient participé à un moment ou un autre à la vie démocratique de la RUI. Et nous pouvons dire que le piège a bien fonctionné puisqu'une faible majorité des personnes ont répondu avoir eu la perception d'avoir contribué à cette vie démocratique. Cinq des onze répondants nous ont indiqué ne pas avoir eu la perception d'y avoir participé. En toute honnêteté, cette situation est inquiétante à nos yeux puisqu'elle illustre une certaine incohérence entre notre vision de l'implication et celle de nos partenaires.

Dans un second temps, nous demandions aux personnes ayant une réponse positive de résumer cette expérience. Ici encore, les réponses étaient plutôt variées. Si l'on tente de faire une synthèse de celles-ci, cette expérience était décrite ainsi :

- *Collaboration avec les intervenants au fil des années ;*
- *Implication dans les comités ;*
- *Implication dans l'élaboration du plan d'action ;*
- *Implication dans la réalisation d'un ou plusieurs projets.*

Nous constatons également à la lumière des réponses que pour la majorité des personnes et groupes, leur implication a beaucoup fluctué au fil des années. Nous ne sommes toutefois pas en mesure d'expliquer pour quelle raison.

Nous comprenons à la lueur de ces réponses qu'un chantier semble s'imposer afin que les groupes aient réellement le sentiment de prendre part à un projet commun lorsque cela est bien le cas. Il nous semble également se distinguer deux types différents de participants dans le projet, à savoir des groupes qui souhaitent contribuer à un projet, alors que d'autres s'intéressent au projet sans nécessairement souhaiter intervenir directement dans sa réalisation. Il faut que nos structures de gouvernance illustrent cette réalité et offrent un espace pertinent aux différents types d'acteurs impliqués dans la RUI en fonction de leurs intérêts.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne.
Classe vert - 2015

Quel diagnostic pour 2021 ?

Comparaison avec le diagnostic de 2009

Comme nous l'avons déjà présenté, au moment de la mise en place la RUI Airlie-Bayne, un diagnostic du quartier a été produit et présentait le contexte d'intervention du projet. Ces observations indiquaient un certain nombre de constats, dressait un portrait et identifiait des pistes d'actions à entreprendre. Cela constituait un moment tournant de la mobilisation du milieu ainsi qu'un appel à l'action dans un secteur qui présentait différents risques et opportunités selon les auteurs.

Onze ans plus tard, il nous semble aujourd'hui utile de revisiter ces constats et ces pistes d'actions avec un recul historique et un regard critique et constructif. Bien qu'il soit impossible de reproduire l'exercice avec autant de qualité en raison des limites de temps et de disponibilité des données, cet exercice nous semble être une mesure objective du chemin parcouru et de l'action de transformation de la RUI dans le quartier. Il apparaît également nécessaire de s'engager dans une telle démarche afin de faire l'appréciation des fruits de cet effort collectif de mobilisation sur près de 10 ans. Ce regard rendra possible, nous l'espérons, une planification des prochaines années d'action collective dans le quartier.

Le diagnostic de 2009 identifiait sept problématiques alors exprimées par les acteurs du milieu. Nous nous proposons ici de revisiter ces thématiques en effectuant une mise à jour de la situation à l'été 2021.

Le sentiment d'abandon

En 2009, on décrivait un quartier dans « un état de désolation et qu'il avait "bien triste mine" avec les immeubles en mauvais état ou inoccupés, les commerces fermés et les terrains vacants. ». On déplorait également la faible végétalisation du quartier qui contribuait à cette situation.

Aujourd'hui, force est de constater qu'un tel bilan peut malheureusement toujours être fait. Depuis 2009, un noyau d'entreprises semble s'être établi de façon durable dans l'ouest du territoire au coin des rues Airlie et de la 80e Avenue. De plus, l'ancienne place commerciale a été entièrement démolie et un projet résidentiel ainsi qu'un CPE sont en construction sur ce site. L'Intermarché Palumbo et le Dollorama occupent pour leur part une place centrale dans le quartier et démontrent une certaine vitalité pour le secteur. On peut donc conclure que les efforts de revitalisation ont porté fruit sur ce front. Les commerces démontrent objectivement une certaine vitalité et le nombre de locaux vacants est moins important qu'en 2009.

Toutefois, bien que le quartier ait changé positivement sous cet angle, les façades défraîchies de nombreux immeubles, les infrastructures routières d'une autre époque, la faible végétalisation des lieux, l'absence de mobilier urbain, les terrains vacants ainsi que les nombreux espaces interstitiels en friche caractérisent toujours le paysage du quartier.

De plus, tel que cela a été mentionné par certains répondants ayant collaboré à ce bilan, les projets réalisés dans le cadre de la RUI ont été diffus, parfois intangibles et souvent ponctuels ou éphémères laissant peu d'impacts durables et observables sur le quartier et ses environs. Ce type d'action peut donner l'impression que des solutions temporaires ou cosmétiques sont appliquées à des problématiques structurantes, et ce malgré les intentions positives des personnes impliquées dans les activités de la RUI. Pour une personne qui n'est pas initiée à l'histoire des actions menées dans le quartier, le sentiment d'abandon reste important et nous formons l'hypothèse qu'il règne toujours au sein de la population.

L'aménagement du territoire

Cohabitation des fonctions résidentielle et industrielle

Le diagnostic de 2009 présentait un quartier enclavé entre une zone industrielle au nord et une disparité socio-économique au sud.

La frontière avec la zone industrielle est toujours bien présente aujourd'hui et plusieurs entreprises indiquées dans le diagnostic y sont encore installées en 2021. Toutefois, plusieurs locaux vacants et vandalisés témoignent d'une certaine dévitalisation dans le secteur industriel qui se situe cependant en dehors du territoire de la RUI. Le secteur résidentiel adjacent au territoire de la RUI semble constituer une zone tampon entre la relative vitalité au sud, près du fleuve et la dévitalisation en bordure du quartier industriel. Il semble ainsi qu'on puisse observer un « *dégradé de vitalité* » qui s'étend dans le territoire de la RUI. Ce phénomène peut être observé entre les maisons plus aisées situées au sud à proximité de l'école Cavelier de LaSalle près de la rue

Centrale jusqu'aux conciergeries de la rue Airlie au nord. Toutefois, il nous manque de données scientifiques pour réellement formuler un commentaire utile sur ce point. Les données actuellement recueillies du recensement permettront probablement de formuler un constat plus rigoureux. Cela permettrait aussi de baser nos actions sur des faits et non sur des hypothèses.

Il semble important de souligner que les actions effectuées dans le territoire de la RUI visent principalement la population qui habite les appartements des conciergeries situées dans le territoire de la RUI.

Un espace de transit

Le diagnostic de 2009 indiquait que les infrastructures de transport occupaient une place majeure aux échelles locales et régionales. Il soulignait aussi des manques quant aux transports actifs, au manque de mobilier urbain en plus de déplorer les manquements esthétiques des installations. Tout ce contexte ajoutait également au sentiment d'insécurité et à la division physique du quartier.

Sur ce plan, le quartier ne s'est pas réellement transformé depuis 2009. Les infrastructures routières sont restées à peu de chose près les mêmes, laissant une place prédominante aux véhicules motorisés, et dont l'esthétique manque toujours autant d'audace pour une entrée de la métropole. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne disposons pas de données pour quantifier la circulation de transit dans le secteur. Toutefois, nous estimons qu'elle constitue une part importante en raison de la nature des infrastructures qui répondent plus à un besoin régional qu'un besoin local.

Sur le plan du mobilier urbain et du transport actif, du mobilier a été mis à la disposition des usagers du transport en commun sur la 90e avenue dans le cadre du projet de l'Agora Airlie.

Le succès de cette initiative indique clairement un besoin à cet égard et des efforts devraient être mis de l'avant afin d'offrir une infrastructure intéressante pour les usagers. Même constat pour la circulation piétonne dans le quartier qui rencontre plusieurs entraves, notamment dans les espaces interstitiels où des clôtures affaissées jouxtent des espaces en friche et des passages mal éclairés encombrés de débris. Finalement, à notre connaissance, il n'existe pas d'installations pour les cyclistes ni d'ailleurs de données évaluant les besoins pour le transport actif dans le territoire de la RUI.

Un aménagement commercial désuet

En 2009, le diagnostic décrivait un paysage où régnaient de nombreux locaux vacants, les terrains en friche et la vaste présence d'espaces de stationnement. Ce climat était perçu comme étant désolant et hostile aux piétons. On déplorait également le manque d'espace de socialisation.

En 2021, nous pouvons constater une certaine vitalité, bien que certains espaces demeurent en friche. Dans le territoire immédiat de la RUI, il n'existe plus vraiment de locaux vacants et au moment d'écrire ces lignes, un ensemble mixte résidentiel et commercial est en construction sur l'emplacement de l'ancienne *Plaza Airlie*. Plusieurs petits commerces, parfois les mêmes que ceux identifiés dans le diagnostic, ont su traverser la dernière décennie et de nouveaux commerces ont vu le jour. L'Intermarché Palumbo

est probablement celui qui joue un rôle le plus important dans cette vitalité retrouvée, agissant directement sur l'accès à des aliments frais et offrant des emplois aux résidents du secteur. On peut dire que le secteur immédiat de la RUI semble démontrer un certain dynamisme sur le plan commercial.

Quant aux espaces de socialisation, bien qu'aucun changement majeur n'ait été observé dans le territoire précis de la RUI, des ajouts ont été faits dans sa périphérie, principalement en matière de parcs. Le projet d'Agora Airlie, et surtout sa popularité, semble indiquer la pertinence de poursuivre des efforts afin d'accroître l'offre de lieux publics adaptés aux familles et locataires du secteur.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Classe verte - 2016

Ceci semble par ailleurs illustrer avec succès les limites associées au cadre territorial un peu trop rigide de la RUI puisqu'il illustre bien que des interventions en périphérie ou carrément en dehors du territoire peuvent avoir un effet direct ou indirect sur la population habitant le secteur.

Certaines interventions effectuées hors du territoire peuvent jouer un rôle positif dans le contexte du territoire de la RUI à court ou moyen terme et devraient être soutenues.

De plus, il est difficile de mobiliser des acteurs qui ne sont pas déjà implantés dans le territoire en leur demandant de créer *ex nihilo* des opérations localisées dans la RUI. Dans certains domaines, nous croyons qu'il serait utile d'intervenir afin de consolider la présence, voir l'existence, de

cachaient diverses immondices et qu'elles étaient détériorées. Elles cachaient toutefois un potentiel de développement important. Un manque d'espaces de jeux sécuritaires pour les jeunes et les familles était également observé.

La gestion de ces petits espaces interstitiels qui séparent les immeubles et les infrastructures demeurent un objet de préoccupation qui cache un grand potentiel d'actions. Des efforts considérables ont été effectués par la communauté et ont porté fruit afin de verdir, effectuer des corvées de nettoyage et faire la promotion de bonnes pratiques quant à la propreté des lieux. On peut donc conclure qu'en effet le quartier est plus propre et vert qu'il ne l'était dans le diagnostic de 2009. Il faudrait cependant se garder de déclarer la mission accomplie, puisque le travail à faire doit se maintenir et les efforts doivent être constamment renouvelés pour maintenir et améliorer la situation.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Classe verte - 2016

services communautaires dans l'arrondissement entier afin que des services soient offerts à terme dans le secteur Airlie-Bayne. En d'autres mots, certaines interventions effectuées hors du territoire de la RUI ne sont pas nécessairement effectuées en dehors de l'espace d'influence d'Airlie-Bayne qui pourrait localement profiter de retombées de ces interventions.

Des espaces publics et collectifs non mis en valeur

Le diagnostic de 2009 décrivait des espaces publics et collectifs qui étaient mal entretenus,

Sur le plan des espaces interstitiels, un réel potentiel peut être mis de l'avant afin de soutenir un sentiment d'appartenance, accroître le sentiment de sécurité et contrer la sensation d'abandon du cadre bâti dans le secteur. L'avenue de l'agriculture urbaine, identifiée en 2009, demeure une piste sous-exploitée et pourrait donner lieu à des aménagements aux usages mixtes, afin d'assurer la sécurité et le passage des piétons ou d'offrir des lieux de socialisation ou de jeux par exemple. Ce type d'intervention aurait également l'intérêt d'être observable, durable en plus de contrer le phénomène des îlots de chaleur qui est probablement toujours présent dans le secteur. Ils

pourraient également avoir un impact positif sur la question de la gestion des déchets qui demeure une préoccupation.

Finalement, les efforts visant à contrer le manque d'espaces de jeux sécuritaires pour les enfants a porté fruit. La construction au parc Hayward de la patinoire Bleu, Blanc, Rouge et d'aménagements aux parcs Maher, Chevalier de LaSalle, Boivin, Parent et Félix-Leclerc ont permis d'accroître l'offre d'espace de jeux sécuritaire dans le quartier. Mentionnons également la présence et le rôle positif de la maison des jeunes ainsi que de la bibliothèque l'Octogone tous deux situés à proximité. Par ailleurs, des travaux de rénovation sont actuellement effectués à l'Octogone et la fin de ces travaux est prévue pour 2023. Le centre sportif Dollar-Saint-Laurent débutera également d'importantes rénovations dans les prochaines années.

Il est toujours possible de poursuivre des efforts afin que cette offre soit développée et qu'elle soit plus adaptée aux besoins de la population. Toutefois à la lueur de la consultation effectuée pour ce bilan, aucune mention ni commentaire n'a été formulé quant aux espaces de jeux bien que la majorité des réponses estimaient que cet axe devait demeurer une priorité. Nous concluons donc qu'il règne un climat de confiance face aux intentions de développement et de maintien de ces services par les autorités municipales.

L'offre de biens et services

Un manque de commerces alimentaires

Le diagnostic de 2009 décrivait un portrait plutôt inquiétant quant à la question de la sécurité alimentaire dans le secteur. La fermeture de l'épicerie exacerbait des problèmes déjà importants d'accès à des aliments frais et bons marchés. L'offre de restauration était également

orientée vers une clientèle de transit en plus d'être dispendieuse.

La question de la sécurité alimentaire était jugée comme une priorité absolue et beaucoup de travail a été accompli au fil des années. Des initiatives de jardins communautaires successifs aux marchés éphémères en passant par la vente de boîtes de légumes, beaucoup d'expériences ont été tentées dans le quartier. Aujourd'hui, la question de la sécurité alimentaire a fait beaucoup de chemin malgré que les besoins demeurent grands dans le quartier. La réouverture de l'Intermarché Palumbo a beaucoup contribué à cette amélioration ainsi que les nombreuses initiatives du milieu, notamment ceux du Nutri-Centre LaSalle.

Au moment d'écrire ces lignes, il est bien difficile de documenter et de chiffrer la situation ou son évolution spécifiquement dans le secteur. Il nous semble toutefois manifeste que la problématique demeure bien présente dans le quartier ainsi que dans d'autres secteurs de l'arrondissement. Récemment, la TDS s'est engagée à la mise en place d'un carrefour alimentaire de LaSalle. Cette initiative sera un espace d'approvisionnement et de référence pour les besoins alimentaires de la population du quartier. Le carrefour alimentaire favorisera les liens et le réseautage entre les acteurs laSallois afin de les soutenir au niveau de la sécurité alimentaire. Le financement de projet provient du *Programme d'Impact Collectif* (PIC), un poste de coordination y sera dédié ainsi qu'une structure distincte de gouvernance afin de voir à ce que le projet soit réalisé.

Malgré tout, il demeure important de poursuivre, diversifier et soutenir des initiatives visant à consolider le travail accompli sur la question de la sécurité alimentaire. À cet égard, la piste de l'agriculture urbaine dans les espaces interstitiels du quartier ainsi que sur les terrains privés

semble une avenue à explorer telle que mentionnée précédemment.

Une absence d'espaces de jeu et de socialisation

Le diagnostic de 2009 indiquait un manque d'espace de socialisation pour les jeunes ainsi que pour les adultes. Il s'agit d'un constat qui peut malheureusement toujours être fait aujourd'hui malgré que plusieurs installations intéressantes aient été aménagées en bordure du territoire de la RUI.

On observe malheureusement toujours un manque d'espace de rencontre pour certains groupes dans le territoire de la RUI. Il y est difficile de tenir des rencontres, de louer une salle de réunion ou d'organiser un événement dans un local communautaire par exemple.

Différents organismes ont toutefois dédié des ressources afin d'offrir des espaces de rencontre et services aux familles ainsi qu'aux nouveaux arrivants du secteur (Bienvenue à l'Immigrant [BAI], Centre du Vieux-Moulin et la Maison des Familles par exemple). Toutefois, vu la nature transitoire de la population ainsi que l'afflux constant de personnes issues de l'immigration, les besoins se renouvellent de façon continue et il est important de consolider les partenariats qui ont été mis en place.

Les conditions de logement

Le diagnostic de 2009 indiquait que le parc locatif de la RUI était vieillissant et que de nombreux problèmes étaient connus quant aux manques d'entretien, voire à la négligence de certains propriétaires, relatif à la salubrité des logements en location. La question du coût des loyers ainsi que du respect des droits des locataires était

également une préoccupation. Il était également indiqué que la population largement issue de l'immigration récente et d'origines diverses pouvait être la source de tensions interculturelles.

Sur ce dernier point, nous attendrons les données du recensement en cours d'exécution pour quantifier l'ampleur du caractère multiculturel du secteur Airlie-Bayne. Les opérations de démarchage effectuées dans le cadre du plan d'action COVID ainsi que dans le cadre du projet *Parlons conditions logement* semblent confirmer que la population est encore largement issue de l'immigration récente. Toutefois, aucun commentaire relatif à la cohésion sociale ou à des tensions culturelles n'a été rapporté au moment d'écrire ces lignes. La problématique de la méconnaissance des droits et devoirs des locataires ainsi que la crainte de représailles demeure toutefois largement répandue malgré les efforts acharnés de vulgarisation et de documentation effectués par le CLLL.

La problématique des conditions de logements et de leur salubrité, malgré des efforts majeurs effectués dans le quartier par les partenaires de la RUI, demeure l'une des plus criantes du quartier. La consultation menée dans le cadre de ce bilan place d'ailleurs auprès des collaborateurs indique un quasi-consensus sur la priorité de cet enjeu. D'importantes interventions ont pourtant été menées au cours des dernières années afin de rappeler à l'ordre les propriétaires en faute et redresser la situation. Une série d'inspections effectuées par le service de l'habitation de la Ville de Montréal suivies par des travaux de rénovation par les propriétaires se sont déroulées au cours des deux dernières années. En parallèle, une importante campagne d'information et de soutien a été réalisée par le CLLL dans le cadre du projet *Parlons conditions Logement* dans le but de conserver ces acquis.



Il en demeure néanmoins qu'un travail constant doit être effectué afin de veiller à la préservation des acquis réalisés et aussi afin de documenter la manifestation des problèmes systémiques qui affectent le parc locatif d'Airlie-Bayne. Un projet proposé par le CLLL afin d'inciter les propriétaires à mettre en place une gestion préventive des infestations parasitaires au lieu du laisser-aller observé dans le passé est actuellement en planification.

La situation liée aux hausses des coûts des loyers est également une grande préoccupation dans le quartier en 2021. À l'instar du reste du territoire montréalais et même québécois, les hausses de loyer importantes ont été constatées par les équipes sur le terrain du Centre du Vieux Moulin ainsi que par le Comité Logement LaSalle-LaChine. Le manque de logement social et même abordable, les pratiques de spéculation sur les terrains, la rareté des terrains, la réglementation déficiente, l'accès à la justice et les craintes de représailles demeurent des facteurs qui contribuent à mettre une pression à la hausse sur le prix de l'ensemble des loyers. Ce phénomène semble être un problème pour l'ensemble de l'arrondissement de LaSalle. Son effet est toutefois particulièrement insidieux sur les locataires déjà vulnérables du secteur Airlie-Bayne.

La méconnaissance des devoirs et responsabilités des locataires et des propriétaires continue également d'être un problème du secteur. Les locataires continuent de préférer tenter leur chance afin de trouver un meilleur logement ailleurs plutôt que de s'engager dans une longue et incertaine bataille afin d'améliorer leur sort et assurer le respect de leurs droits. La situation d'immigration récente de nombreux locataires et le roulement élevé des locataires exacerbent la problématique. Malgré les meilleurs efforts et la dévotion réelle du comité de logement sur ce plan, la réglementation en place et surtout

la difficulté à s'assurer de son application dans des délais acceptables mine nos capacités à renverser la tendance observée. Il nous semble essentiel de continuer à soutenir le travail d'information et de soutien offert par le comité logement ainsi que le travail d'inspection et d'application des règlements afin d'espérer renverser la situation dans le secteur.

Soyons clairs, le problème des conditions de logement constitue probablement l'obstacle principal à toutes les autres initiatives de revitalisation du quartier et de mobilisation citoyenne. En guise d'illustration, il est facile d'imaginer quelle sera la priorité d'une famille monoparentale qui combat une infestation de punaises de lit, de rats ou de cafards lorsqu'elle est invitée par un organisme à s'impliquer dans un projet communautaire, une activité culturelle ou d'embellissement du quartier. Il est également facile de comprendre qu'il est difficile de s'attacher au quartier quand son logement est insalubre ou infesté d'indésirables. La recherche d'un lieu de vie décent semble préférable ou prioritaire à l'engagement citoyen dans de telles conditions.

L'état de la situation du logement dans le territoire de la RUI appelle à une réflexion de fond sur le caractère systémique des problèmes rencontrés, mais aussi sur le cadre réglementaire et son application. Ce contexte, disons-le franchement, joue en défaveur des locataires et contribue à une déresponsabilisation de certains propriétaires. La nécessité d'intervenir sur de multiples échelles (locale, régionale et nationale) semble essentielle afin d'espérer avoir un impact réel sur ce problème complexe.

Sur une note plus positive et optimiste, le projet de la RUI a également permis de mettre en place une structure de concertation productive au sein de laquelle règne un réel climat de coopération. Il s'agit à notre avis du meilleur outil



que la communauté s'est doté afin d'agir sur la problématique. Une réelle capacité d'agir a su être mise en place en mobilisant le milieu communautaire, les équipes de la santé publique et de différentes équipes des autorités municipales. Ce groupe se réunit sur une base régulière afin de partager de l'information et coordonner leurs opérations. Quel que soit l'avenir du programme de la RUI, il nous semble important de soutenir et de maintenir cet espace de travail afin de s'attaquer à cette problématique présente dans Air-lie-Bayne, mais également dans différents autres secteurs de LaSalle, et de Montréal.

Le sentiment d'insécurité

Le diagnostic de 2009 s'attardait à la question du sentiment de sécurité dans le quartier. Rappelons qu'il s'agit d'un sujet complexe et difficile à documenter. En somme, on expliquait que bien que le secteur ne se démarquait pas du reste de l'arrondissement en matière d'activités criminelles, un sentiment d'insécurité régnait dans le quartier. Ce sentiment était expliqué notamment par la séclusion des familles, le manque d'espaces à s'approprier renforçant cette isolation et l'impression d'un monde extérieur inquiétant et laissé à l'abandon. Cela créait une impression que des activités illégales se déroulent à l'abri des regards.

En 2021, il est difficile de présenter une lecture adéquate et documentée sur la question afin de quantifier ou de qualifier le problème. Plus de recherches seraient nécessaires afin de produire un commentaire pertinent sur la situation. Les initiatives soutenues par la RUI en cette matière ont occupé de moins en moins d'espace au fil du temps. Aussi, la problématique du mouvement de personnel de la TDS ainsi que la rupture engendrée par la pandémie mondiale de 2019

ont profondément limité les capacités de notre équipe à commenter cet enjeu.

Des efforts significatifs de verdissement, de nettoyage et luttes aux graffitis semblent avoir porté fruit dans la mesure où ces problèmes semblent moins préoccupants au regard de la sécurité en 2021.

Toutefois, certains constats effectués en 2009 peuvent toujours être observés en 2021. Ainsi, le sentiment d'abandon demeure toujours présent dans le quartier comme nous l'avons mentionné précédemment et le parc locatif demeure toujours propice à l'isolement des personnes qui les occupent.

De plus, le manque d'entretien des nombreux espaces interstitiels entre les bâtiments participe probablement à créer un sentiment d'abandon, d'insalubrité et possiblement d'insécurité. Des interventions sur le plan de l'aménagement des lieux ainsi que dans l'animation du quartier pourraient possiblement contribuer à transformer positivement la perception du quartier auprès des personnes qui l'habitent.

Le chômage, l'inactivité et l'accès à l'emploi

En 2009, la question du chômage est décrite comme une problématique importante du quartier. On y observait une différence importante entre les indicateurs observés dans le secteur Airlie-Bayne par rapport au reste de l'arrondissement et de la ville. La population y était pourtant plus scolarisée que dans le reste du territoire. L'accès à des services de garde pour les mères monoparentales était perçu comme l'un des principaux obstacles. On espérait également pouvoir mettre en place une aide au démarrage d'entreprise ainsi qu'un service d'aide à la recherche d'emploi adressé aux jeunes.

Il est difficile de porter un regard éclairé sur la question du chômage en 2021 dans le secteur Airlie-Bayne pour quelques raisons. Tout d'abord, le contexte national de l'emploi créé par la pandémie mondiale vient fausser les données en créant un contexte hors de l'ordinaire dans l'ensemble du pays. Toute comparaison entre 2009 et 2021 devient alors quelque peu questionnable. Ensuite, les données disponibles ne nous permettent pas de faire un portrait précis ou actuel du territoire de la RUI ni de son évolution dans le temps.

Il est cependant possible de constater qu'il existe une offre de service pour les problèmes présentés précédemment. Les services existent dans le secteur afin d'aider au démarrage d'entreprises ainsi qu'à la recherche d'emploi qui sont offerts par *PME MTL* et *Destination Travail* et probablement par d'autres organismes. L'offre de services de garde s'est également accrue dans le quartier depuis 2009, bien que la demande demeure élevée pour ces services qui demeurent grandement sollicités, quel que soit le quartier. Le référencement à ces services ainsi que leur promotion demeurent probablement toujours nécessaires.

Il serait important de mieux documenter et identifier les besoins afin de définir des objectifs et pistes d'action. Il faudrait également cibler des organismes porteurs ainsi que des projets concrets en plus de préciser les attentes du milieu concernant la RUI sur cette question. Cela permettrait également de mesurer l'avancement de nos efforts collectifs sur ce plan.

Le besoin de ressources communautaires adaptées

Une population multiethnique et à faible revenu

Le diagnostic de 2009 décrivait le secteur Airlie-Bayne comme un milieu multiethnique, où le français était la langue maternelle de près de 20 % de la population. Les ménages souffraient de faibles revenus et l'offre de services communautaires était perçue comme faible.

Ici encore, nous manquons malheureusement de données récentes afin de soutenir un commentaire visant à qualifier ou quantifier la situation dans le quartier. Toutefois, à la lumière de l'expérience de démarchage effectuée récemment pour le plan d'action COVID ainsi que pour le projet *Parlons conditions logement*. Nous croyons qu'il est raisonnable de croire que la situation est demeurée relativement la même. Nous croyons cependant que l'action des organismes communautaires de l'arrondissement s'est toutefois consolidée depuis 10 ans et que la capacité globale de référencement entre organismes est meilleure qu'elle ne l'était. Les besoins demeurent certainement grands et des améliorations sont toujours possibles sur ce plan.

Le diagnostic de 2009 souhaitait également mettre en place un espace polyvalent afin d'offrir différents services, d'agir afin de favoriser

l'empowerment de la communauté et d'agir comme un repère visuel de la RUI. Il s'agit d'un objectif autour duquel beaucoup de travail a été investi par la communauté au fil des années sans toutefois qu'un tel lieu se matérialise. Les besoins pour la mise en place d'une adresse communautaire dans le quartier dépassent toutefois les besoins immédiats de la RUI Airlie-Bayne et illustrent la difficulté d'accès à des locaux pour les organismes et groupes œuvrant dans la communauté laSalloise. Il serait probablement judicieux pour la RUI de soutenir une initiative visant à créer un ou plusieurs espaces de ce type dans

l'arrondissement. Un tel espace pourrait aussi prendre la forme d'une coopérative de solidarité ou de logement qui disposerait d'espaces rendus disponibles à la communauté. Il s'agit cependant d'un projet d'envergure pour la communauté et pour qu'une telle mobilisation soit possible, il sera nécessaire que des ressources considérables, prévisibles et une certaine expertise soient accessibles à la communauté. Elle ne pourra pas se réaliser si elle est uniquement soutenue par la TDS qui n'a pas les moyens d'agir à titre de groupe de ressources technique.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Fête de Noël - 2014

Quelques constats après une longue route

Après 10 ans d'opérations du projet de la RUI dans Airlie-Bayne, quelques observations sautent aux yeux de notre équipe et nous souhaitons les

partager avec la communauté dans une perspective critique et constructive.

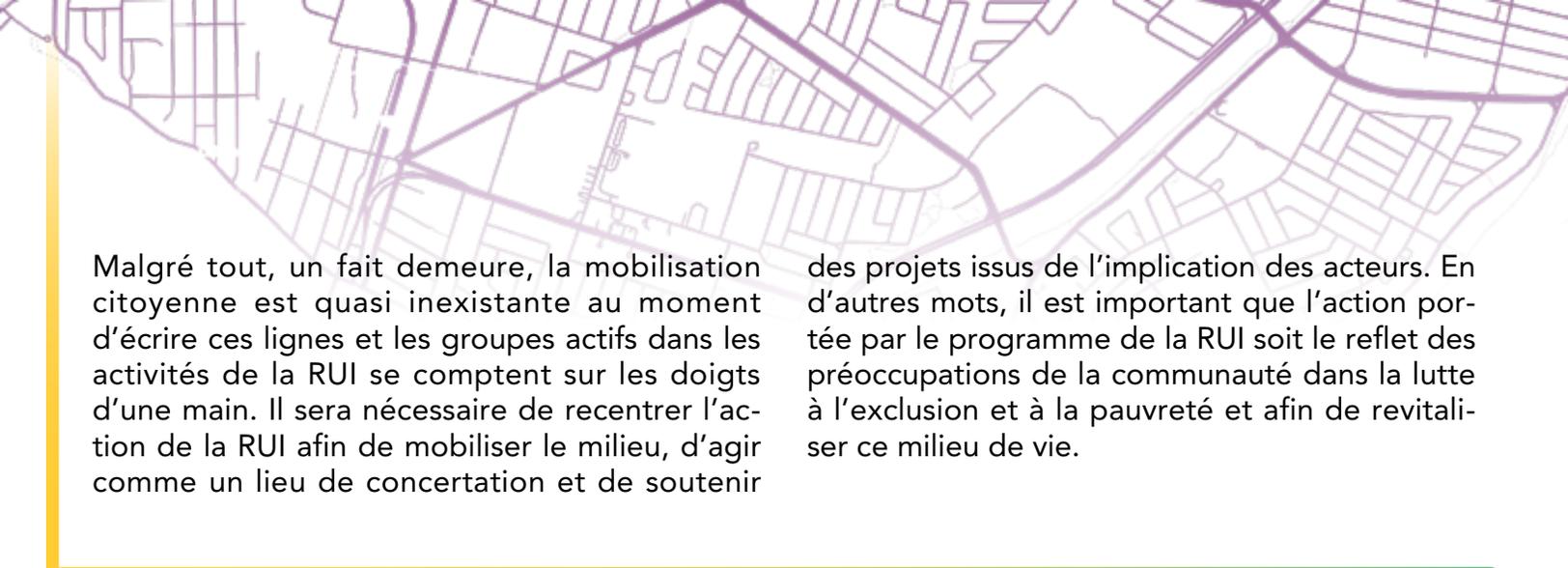
Un bien petit rhizome en guise de racines

La réflexion théorique et la démarche sous-jacente au projet de la RUI reposent sur la transversalité des acteurs qui s'y impliquent. Elle mise sur l'implication des acteurs communautaires, institutionnels, gouvernementaux et finalement de la population qui joue un rôle moteur dans cette démarche de revitalisation.

Nous avons pu constater, entre autres lors de la participation à la consultation effectuée pour ce bilan des activités, que la participation de certains acteurs est dramatiquement faible. Le nombre de réponses à cet exercice l'illustre sans équivoque, la RUI n'a pas réussi à créer un attachement et un engagement profond au sein de certaines sphères de sa communauté. La participation citoyenne aux activités de la RUI doit actuellement être reconstruite de zéro et celle du milieu communautaire est préoccupante. L'implication de certains acteurs dans la RUI reste donc manifestement abstraite ou relève plus de l'intérêt dans le projet que de l'implication concrète. L'intérêt porté par certains groupes est certes important pour rayonnement du projet et de sa notoriété, il ne faut toutefois pas la confondre

avec une participation concrète dans la réalisation d'actions ou de projets.

Toutefois, il serait sévère de conclure que la RUI fut un échec complet sur le plan de la mobilisation puisque de nombreux facteurs jouent sur la faible participation. À commencer par le contexte de pandémie mondiale qui a complètement torpillé les fragiles acquis effectués jusqu'en 2019 par les équipes successives de la RUI. L'exercice de rédaction s'est également déroulé en période estivale alors que bien des partenaires étaient en vacances ou autrement absents. De plus, le milieu communautaire a connu d'importants roulements de personnel, et la TDS n'en fait pas exception. Ces départs ont miné notre capacité à bien faire rayonner l'exercice du bilan. En dernier lieu, signalons que la décennie d'opérations du projet de la RUI a compliqué nos démarches afin de recueillir certains témoignages. Les témoignages, surtout citoyens, couvrant l'ensemble du projet, sont rares et certaines réalisations immatérielles du projet sont malheureusement tombées dans l'oubli au fil des années.



Malgré tout, un fait demeure, la mobilisation citoyenne est quasi inexistante au moment d'écrire ces lignes et les groupes actifs dans les activités de la RUI se comptent sur les doigts d'une main. Il sera nécessaire de recentrer l'action de la RUI afin de mobiliser le milieu, d'agir comme un lieu de concertation et de soutenir

des projets issus de l'implication des acteurs. En d'autres mots, il est important que l'action portée par le programme de la RUI soit le reflet des préoccupations de la communauté dans la lutte à l'exclusion et à la pauvreté et afin de revitaliser ce milieu de vie.

Une stratégie qui change au gré du roulement de personnel

Le problème du roulement de personnel à la TDS est cyclique et présent tout au long du projet de la RUI. Cette problématique a sérieusement affecté le bilan du projet ainsi que la confiance de la communauté dans celui-ci. Il est possible d'identifier au moins cinq périodes claires où des changements de stratégie laborieux se sont opérés en concomitance avec un changement de personnel dans l'équipe.

Il en résulte qu'autant de visions stratégiques ont été mises en place au fil des ans et qu'aucune n'a vraiment eu la chance d'aller au bout de sa vision. Cela a laissé plusieurs projets et perceptions de projets inachevés ou abandonnés venus s'échouer dans le quartier, contribuant au sentiment d'abandon qu'on cherchait à combattre en premier lieu.

On peut également observer un manque au niveau de la consolidation de l'expertise au sein même de la TDS, mais aussi dans le milieu communautaire où certaines initiatives sont lancées puis abandonnées sans trop laisser de retombées. Cela affecte également l'ancrage de l'action de la RUI dans le milieu qui n'est pas toujours perçu comme un acteur fiable et cela

pourrait risquer d'avoir un effet démobilisateur dans la collectivité.

Il nous apparaît toutefois que la TDS demeure un espace utile afin de concerter le milieu, de le mobiliser et même d'y susciter des espoirs. Il faudra cependant faire attention à ce que l'action de l'équipe de la RUI et les promesses d'action de la TDS s'inscrivent dans un cadre indépendant des changements dans son équipe. La TDS devra également se donner le difficile défi de recruter des professionnels et de simultanément de les retenir dans la communauté. Nous ne pouvons plus vraiment nous offrir le luxe d'alimenter l'espoir sans que des actions concrètes et des résultats tardent à être livrés.

La nécessité de se regrouper autour d'une stratégie simple et comprise par tous

Bien que cela ne soit pas un problème en soi au vu du diagnostic de 2009, les intentions initiales de la RUI étaient très ambitieuses. Nous croyons qu'il est nécessaire de regrouper nos efforts, d'étudier le terrain à nouveau et de cibler des objectifs clairs.

Considérant la taille de l'équipe de la TDS et la capacité d'action limitée du milieu communautaire laSallois impliqué dans la RUI, il nous semble important de fixer des attentes réalistes pour les raisons mentionnées dans les sections précédentes. Comprenons-nous bien, la communauté laSalloise est capable d'accomplir et de prendre en main de grands projets, mais il est de notre compréhension que le rôle de la TDS est de fixer des objectifs atteignables quitte à ce que ceux-ci soient dépassés. Cela nous apparaît nécessaire afin de ne pas jouer un rôle de *marchand de rêves* dans la communauté.

Dans cet esprit, il nous semble utile de distinguer d'une part un mandat ou des objectifs généraux puis des priorités ou des objectifs opérationnels d'autre part. Ce mandat permettrait clairement d'identifier un cadre général d'opérations pour la RUI à long terme en plus d'identifier facilement si une initiative s'inscrit dans la RUI, ou non. Les objectifs opérationnels d'autre part constituent un outil pour cibler les attentes liées à un projet précis et en mesurer la progression à moyen et court terme pour toute personne qui chercherait à le faire.

Les axes d'interventions, les priorités et les moyens prévus pour la RUI rendent la priorisation incertaine. Il nous semble contre-indiqué d'avoir 15 pistes d'actions prioritaires et près

de 60 moyens à mettre en œuvre, comme cela a déjà été le cas dans le passé.

De plus, notre planification devrait idéalement être simple, claire et connue de tous les partenaires impliqués dans le projet en plus de faire l'objet d'un consensus relatif. Les actions pour lesquelles des partenariats ou responsabilités ne sont pas encore identifiés ne devraient pas être considérées comme des objectifs opérationnels puisque du travail de planification et d'idéation reste à faire. En guise d'illustration, il nous faut trouver un moyen afin de clairement distinguer la table à dessin de la table de travail, tout en disposant des deux.

Ces objectifs opérationnels devraient aussi être clairs, être d'un nombre restreint et viser à un changement durable ou structurant dans le quartier, qu'il soit tangible ou intangible. Les interventions éphémères devraient s'inscrire dans une démarche de transformation en profondeur du quartier. De cette façon, leur caractère éphémère ne devrait pas en théorie contribuer à démobiliser l'action des partenaires et de la population impliquée sur une base citoyenne dans le projet.

Nous constatons également qu'un manque de données et statistiques sur le territoire nous empêche de concevoir l'ampleur et de proposer des solutions adéquates aux problématiques rencontrées sur le terrain. Nous croyons qu'une partie des ressources de la RUI pourraient au besoin être affectées afin de mieux documenter les enjeux de façon indépendante. Cela permettrait également d'ajouter un regard critique et extérieur aux activités et aux initiatives de la collectivité ainsi que sur notre impact sur ces derniers.

Enfin, il nous semble important que les outils de travail, les plans d'action et les orientations à prioriser soient, comme cela a été mentionné dans la consultation, plus « *indépendants* » et « *objectives* » face à la TDS. Ainsi, le travail de la coordination et, de manière générale, le projet de la RUI seraient protégés des aléas organisationnels de notre organisation. Les changements au sein de l'équipe ou de l'organisation ne devraient pas systématiquement remettre en question la stratégie ou la direction générale choisie pour les activités du projet. Dans le même ordre d'idée, il serait important que les rôles et responsabilités soient systématiquement bien déterminés à l'étape de la planification d'un projet.

Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Corvée - 2013



Revitaliser un lieu, agir sur un territoire et être actif dans l'espace d'influence de la RUI

Comme cela a été mentionné dans les commentaires liés à la consultation, il est important que l'action de la RUI mobilise la communauté et qu'elle transforme le milieu de vie de façon durable. En ce sens, il est important de concentrer nos efforts afin de créer un attachement et un sentiment d'appartenance, d'être porteur d'un certain dynamisme tout en s'attaquant au sentiment d'abandon et de dévitalisation actuel de ce lieu.

Il faut comprendre que le lieu dont il est question ici est d'une part matériel et d'autre part immatériel. Il s'agit physiquement du segment de la rue Airlie située entre les 90e et 80e avenues et du cadre bâti qui s'y trouve. Il est également immatériel dans la relation qui lie ses habitants et ses occupants avec ce lieu précis. Il nous revient de revitaliser et de dynamiser ces deux dimensions

de l'endroit afin de réaliser nos objectifs. Il s'agit donc d'un objectif collectif auquel une localisation géographique est associée.

Dans cette optique, il est important que les interventions et la mobilisation du milieu visent à des retombées dans le territoire ciblé de la RUI. Il est important de déterminer un territoire qui soit cohérent avec le changement que l'on souhaite apporter ainsi qu'aux indicateurs à améliorer. Il est également important que l'impact de nos actions se reflète sur ce territoire et qu'il puisse être mesuré par la collectivité. Ainsi, le territoire doit être compris comme la cible de notre action et son échelle doit prendre en compte l'ensemble des réalités sur lesquelles nous souhaitons agir en fonction de nos moyens d'intervention. Ce territoire aurait intérêt à faire l'objet

d'une réflexion à notre avis, et probablement d'un agrandissement. Actuellement, il est de notre avis que la démonstration de sa cohérence n'est pas entièrement réussie sous l'œil de cette grille d'analyse.

Finalement, il est important de réfléchir au cadre de notre action collective au sein de l'espace qui l'englobe et qui lui fixe ses conditions fondamentales d'existence. Il est impossible de comprendre, et encore moins d'agir, sur certaines problématiques qui ont été identifiées au fil de ce document sans prendre en considération l'espace de la



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Corvée - 2016

RUI Airlie-Bayne. Par exemple, il est impossible d'agir afin de transformer de manière durable les problèmes de transport, de conditions de logement, de santé publique et d'offre de services sociaux ou communautaires en intervenant exclusivement dans le territoire de la RUI. Ces problématiques relèvent d'échelles et de dynamiques dont l'influence dépasse le territoire et le lieu d'intervention de la RUI bien que leurs manifestations soient bien réelles et observables dans le territoire de la RUI. En ce sens, il faut donc que dans ces domaines, et probablement pour d'autres, que l'équipe de la RUI soit active et déploie son action au-delà du lieu d'intervention et des limites du territoire afin de

rechercher des retombées positives pour le projet dans sa globalité.

De plus, il nous semblerait bénéfique pour le bien commun que les actions posées dans le cadre de la RUI puissent avoir le potentiel de faire tache d'huile dans l'arrondissement et ainsi contribuer à une amélioration semblable de la qualité de vie d'autres secteurs de l'arrondissement tels que les Heights, Jean-Brillon ou le Bronx qui vivent des réalités semblables. La lutte à l'exclusion et à la pauvreté dans la RUI Airlie-Bayne ne doit pas se traduire en un déplacement de ces problèmes vers d'autres secteurs, mais plutôt dans une recherche de solutions aux problèmes systémiques qui les causent ou qui les amplifient.

Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Agora - 2019





Quel avenir pour la RUI ?

Quoique le sort du programme des RUI montréalaises demeure toujours incertain au moment d'écrire ces lignes, les problématiques sociales décrites au fil du présent exercice persistent dans le secteur Airlie-Bayne. Quels que soient les véhicules ou les programmes proposés afin de changer cette situation, des actions doivent être engagées par la communauté afin de répondre aux besoins de la population de ce secteur. C'est pour cette raison que nous croyons que les prochaines années seront importantes afin de déterminer l'évolution de la situation dans ce secteur. Il importe donc de dresser quelques pistes d'actions qui nous semblent nécessaires afin d'agir de façon cohérente avec les constats qui ont été formulés au cours de cet exercice bilan.

Tout d'abord, nous croyons qu'il serait utile de profiter de la tenue du recensement 2020 pour produire un diagnostic territorial ainsi qu'une cartographie des acteurs concernés par le projet de la RUI. Nous l'avons indiqué à quelques reprises, l'état des connaissances sur le secteur de la RUI repose souvent sur des impressions, des perceptions et des données vieillissantes. De plus, le manque de constance au sein de l'équipe de la TDS, ainsi que dans le secteur communautaire laSallois, ont entraîné un manque de transmissions des connaissances qui rendent difficile de justifier certains choix opérationnels et même certaines orientations. De plus, nous l'avons également mentionné précédemment, le territoire actuel de la RUI semble restreindre notre action ainsi que notre capacité



à apporter les transformations souhaitées dans le secteur. La réalisation d'un diagnostic territorial, comme cela avait été fait en 2009, nous semble une occasion à saisir afin de remédier à ces problématiques.

De plus, les orientations proposées dès 2018 ainsi que le succès et l'enthousiasme provoqués par le projet de l'*Agora Airlie* nous amènent à conclure que ces décisions se sont avérées justifiées. Comme l'indiquait le bilan de 2018, nous croyons que l'action de la RUI doit « *se concentrer sur le développement de projets structurants sur son territoire* ». Nous croyons également que la piste des projets d'urbanisme tactiques visant à avoir un impact significatif sur les objectifs du projet constitue une piste à poursuivre. Ces projets doivent également être effectués en collaboration avec différents partenaires dont les rôles et les responsabilités seront clairement identifiés et compris de la communauté. Nous croyons finalement que ces collaborations doivent se traduire en retombées qui consolideront l'expertise ou la stabilité des organismes du milieu. La démarche d'appels de projets nous semble ici encore toute désignée afin d'arriver à cette fin, il serait cependant avantageux d'adopter un fonctionnement constant, simple et offrant une certaine flexibilité. Toutefois, nous croyons également que des projets d'interventions sur le cadre bâti du secteur s'imposent afin d'en changer l'image tout en s'attaquant à des problèmes sociaux identifiés dans ce document.

Par ailleurs, nous croyons avoir démontré qu'une réflexion sur la gouvernance, le fonctionnement et les orientations de la RUI devrait avoir lieu à

moyen terme. Cette réflexion devrait probablement avoir lieu dans le cadre d'une relance du CRA qui rassemblerait les acteurs intéressés par le projet de RUI. Nous croyons que la mission du projet aurait tout intérêt à être recentrée afin d'éviter de se disperser tout en ciblant quelques priorités. Il est important que la coordination ainsi que les acteurs impliqués demeurent vigilants et qu'une veille de l'ensemble des enjeux affectant le développement social du secteur soit effectuée malgré tout afin de permettre une mise à jour des priorités au besoin.

Finalement, nous croyons qu'il est nécessaire que les organismes impliqués dans la RUI, notamment la TDS, aient connaissance du cadre qui nous servira à effectuer une planification cohérente et à la hauteur des attentes du milieu. En ce sens, il nous apparaît essentiel que le sort du programme des RUI ou de celui qui le remplacera soit connu de l'ensemble des partenaires impliqués et que cette discussion s'effectue dans un contexte réel de partenariat et en toute transparence. Il nous semble nécessaire de connaître ce qui nous attend demain afin de pouvoir proposer une planification réaliste qui s'appuie sur des capacités réelles. En ce sens, il nous apparaît essentiel que l'ensemble des acteurs impliqués soient clairs quant à leurs intentions et leurs engagements. La communauté pourra alors prendre le taureau par les cornes, en pleine connaissance de ses moyens et en ayant fixé ses attentes en conséquence, et attaquer de front ce défi majeur. Puisque, quelle que soit la forme de notre réponse collective à ce problème, les défis sur le terrain demeureront nécessaires à relever.



Archives photo de la RUI Airlie-Bayne. Agora - 2019

